



Commune de Montricher

Préavis N°02/22

Rapport de gestion et Comptes 2021





Rapport de gestion de la Municipalité

Monsieur Didier Amez-Droz, Syndic

Administration générale

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de gestion de la Municipalité ainsi que les comptes communaux de l'année 2021.

Municipalité

Les dicastères sont répartis comme suit du 01.01 au 30.06.2021 :

Didier Amez-Droz, Syndic	Administration générale, finances, ressources humaines, relations extérieures, culture
Sylvette Lambercy, Vice-Syndic	Patrimoine, sécurité publique
Cédric Beaud, Municipal	Education, cohésion sociale, urbanisme
Pierre-Yves Morel, Municipal	Territoire forestier, environnement, sports
Caroly Schopfer, Municipal	Infrastructures, gestion urbaine, mobilité

Le 7 mars 2021, ont eu lieu les élections municipales. 7 hommes et 1 femme ont signés la liste de candidature à la Municipalité dont 4 sortants. Notre municipale Sylvette Lambercy, après 15 ans passés au sein du collège municipal a pris sa retraite. Comme responsable de l'exécutif, je la remercie elle, ainsi que mes collègues pour leur travail accompli avec dévouement. Je tiens également à soulever les bonnes relations au sein de la Municipalité. Monsieur Norbert Penel a été élu, tout comme les 4 municipaux sortants qui ont été réélus.

Les dicastères sont reportés comme suit à partir du 01.07 au 31.12.2021

Didier Amez-Droz, Syndic	Administration générale, finances, ressources humaines, relations extérieures, culture
Pierre-Yves Morel, Vice-Syndic	Territoire forestier, environnement, sports
Cédric Beaud, Municipal	Education, cohésion sociale, urbanisme
Caroly Schopfer, Municipal	Infrastructures, gestion urbaine, mobilité
Norbert Penel, Municipal	Patrimoine, sécurité publique

La Municipalité s'est réunie à 48 reprises en séance présentielle hebdomadaire, le lundi soir et environ 1'692 points ont été traités.

Comme chaque année, la Municipalité a géré et préparé plusieurs dossiers, elle a également participé à des séances et invitations, tels que ces quelques invitations ci-dessous :

- Le 14 juin pour le départ à la retraite de la Préfète Mme Andrea Arn, remplacée par le Préfet nommé M. Boris Cuanoud.
- Le 4 juillet pour l'inauguration de la voie des sens à Bière.
- Le 2 septembre visite des districts avec l'UCV
- Le 5 octobre l'invitation à célébrer les 450ans de la commune de l'Abbaye
- Le 8 octobre rencontre des Communes Vaudoises à Dailens.



Autorités

Plusieurs activités ont été chamboulées pendant cette année 2021, toujours suite au Covid et aux mesures sanitaires à respecter.

La distribution des cartons de vin communal a été effectuée directement au domicile par le personnel de la voirie.

La soirée repas bowling offerte aux jeunes qui atteignent leur majorité aura lieu exceptionnellement conjointe avec les adolescents majeurs en 2022.

Le 9 juillet, comme à son habitude, la Municipalité a convié l'ensemble du personnel pour une fondue à la buvette du Mont-Tendre.

La fête nationale s'est déroulée le 1^{er} août à la place des Ages. La commune a eu le plaisir d'offrir l'apéritif, le repas et le feu d'artifice aux concitoyens.

Dix élèves ont terminé leur scolarité en juillet 2021. La commune leur a offert un baptême de l'air en vol à voile. Trois jeunes ont répondu favorablement à cette invitation qui s'est déroulée le 4 septembre.

Le 16 septembre nos aînés accompagnés par 2 représentants de la Municipalité et des membres de l'APV ont profité d'une sortie offerte par la commune. Le soleil n'était malheureusement pas au rendez-vous.

La rencontre des nouveaux habitants a eu lieu le 12 novembre à la grande salle. Il y avait 110 personnes invitées, 28 personnes sont inscrites et 15 personnes se sont excusées. M. Sylvain Freymond, Président du Conseil, et M. Blaise Buffet, Président de l'USL étaient également présents lors de cette soirée.

MM. Jules Burnier et Pierre Freymond ont été invités à l'Auberge communale le 18 novembre afin de partager un repas pour fêter dignement leurs 90 ans.

La distribution des sapins a eu lieu le 11 décembre. Une soupe a également pu être servie.

La Municipalité a invité le 17 décembre les employés communaux, Mme Sylvette Lambercy, M. Crausaz architecte, M. Christophe Gavin représentant l'entreprise Gavin à Ballens, les Présidents, la secrétaire du Conseil, l'huissière du Conseil, les membres de la bibliothèque et M. Guignard qui gère la distribution des poursuites de la commune pour le repas de fin d'année à l'Auberge des 2 Sapins.

La Municipalité, représentée par son syndic, a participé à des séances pour la péréquation que ce soit à l'UCV ou à l'AdCV.

La commune a le plaisir de reverser tout l'argent récolté sur la « vente » des magnifiques décorations élaborées par notre service de la voirie et notre personnel de la forêt à l'Association Zoé4life.



Conseil Communal

Lors des élections du 7 mars, 45 personnes se sont présentées pour 35 places. Il y a 9 suppléants. Le bureau du Conseil Communal se compose :

Du 01.01. au 30.06.2021

Président :	M. John Desmeules
Vice-présidente :	Mme Christine Morel
Secrétaire :	Mme Régine Holbing
Scrutateurs :	Mme Elodie Baudin et M. René Minnig
Scrutateurs-suppléants :	M. Jean-Bernard Aquillon et Mme Leïla Creteigny
Huissière :	Mme Mary-Laure Morel

Du 01.07. au 31.12.2021

Président :	M. Sylvain Freymond
Vice-présidente :	Mme Christine Morel
Secrétaire :	Mme Régine Holbing
Scrutateurs :	MM. Fabien Keller et Christophe Guignard
Scrutateurs-suppléants :	Mme Elodie Gallay et M. Damien Isely
Huissière :	Mme Mary-Laure Morel

Les membres du Conseil communal se sont réunis à cinq reprises. Les objets suivants ont été présentés et acceptés :

Conseil communal du 27 mai

Préavis 01/2021

- Rénovation de la partie habitation du Chalet de Chardève
Décide à l'unanimité

Préavis 02/2021

- Révision des statuts de l'ASIABE
Décide à l'unanimité

Préavis 03/2021

- Radiation et constitution de droit de superficie l'Abbaye des Amis Réunis
Décide par 24 oui, 3 abstentions et 1 non

Conseil communal du 17 juin

- Assemblée de nomination des commissions légales

Conseil communal du 24 juin

- Comptes communaux 2020

Conseil commune du 23 septembre

- La séance a été annulée

Conseil communal du 4 décembre

Préavis 04/2021

- Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026
Décide avec 29 oui et 2 non

Préavis 05/2021

- Délégation de compétences à la Municipalité
Décide à l'unanimité

Préavis 06/2021

- Contrat de parc avec l'Association Parc naturel régional vaudois
Décide à l'unanimité

Préavis 07/2021

- Budget 2022
Décide par 30 oui et 1 non

Conseil communal du 20 décembre

Préavis 08/2021

- Nomination d'une secrétaire provisoire
- Nomination d'un/une secrétaire du Conseil communal
- Achat des parcelles RF 28, RF 189 et RF 190 de M. Jean-Marie Grosset

J'aimerais relever que c'est la première fois que notre commune adopte un plafond d'endettement.

Les votations fédérales ont eu lieu les 7 mars, 13 juin, 26 septembre et 28 novembre.

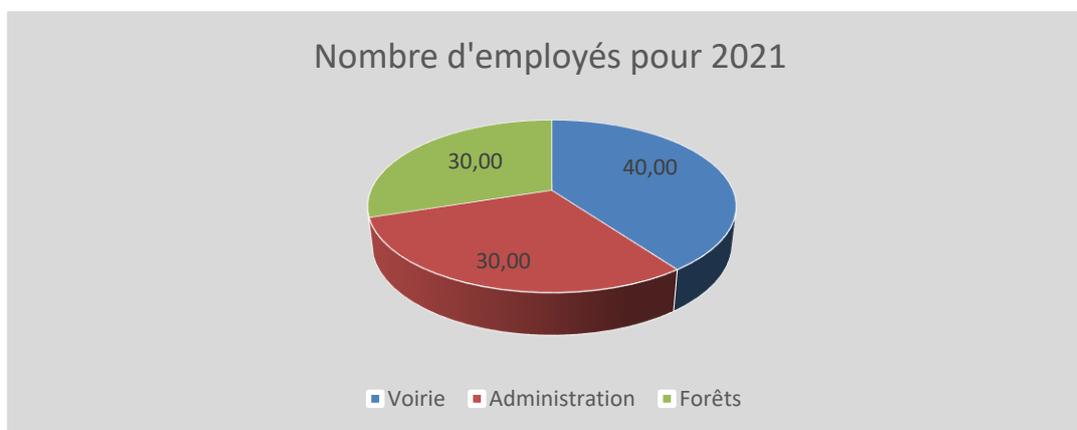
Nous remercions Mme Sandrine Haenni, ancienne secrétaire du Conseil qui a accepté d'être secrétaire provisoire pour la séance du 20 décembre. Nous souhaitons également la bienvenue à Mme Claire Martinet qui a été élue à l'unanimité lors de la dernière séance du Conseil de l'année en tant que nouvelle secrétaire pour remplacer Mme Régine Holbing.

Nous nous réjouissons de la bonne collaboration entre la Municipalité et le Conseil et souhaitons que celle-ci se poursuive durant la législature.

Personnel communal

Nom	Prénom	Fonction	Taux d'occupation
Aubort	Laetitia	Concierge	80%
Baumberger	Christian	Voirie	100%
Desarzens	Nicolas	Voirie	100%
Gallay	Melissa	Boursière communale	50%
Habegger	Noémie	Contrôle des habitants	30%
Hirschi	Jean-François	Forêt	100%
Josi	Nicolas	Forêt	100%
Peytregnet	Pierre	Forêt	100%
Steiner	Killian	Apprenti voirie	100%
Vacheron	Laurence	Secrétaire municipale	60%

Mes remerciements tout comme ceux de mes collègues vont à l'ensemble du personnel qui œuvrent pour le bon fonctionnement de la commune et pour le bien être de ses habitants. Suite au départ volontaire de M. Hirschi le poste n'a pas été repourvu. Nous le remercions pour sa collaboration au sein du service forestier durant de nombreuses années et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.



La Préposée du contrôle des habitants, Noémie Habegger, vous transmet quelques chiffres :

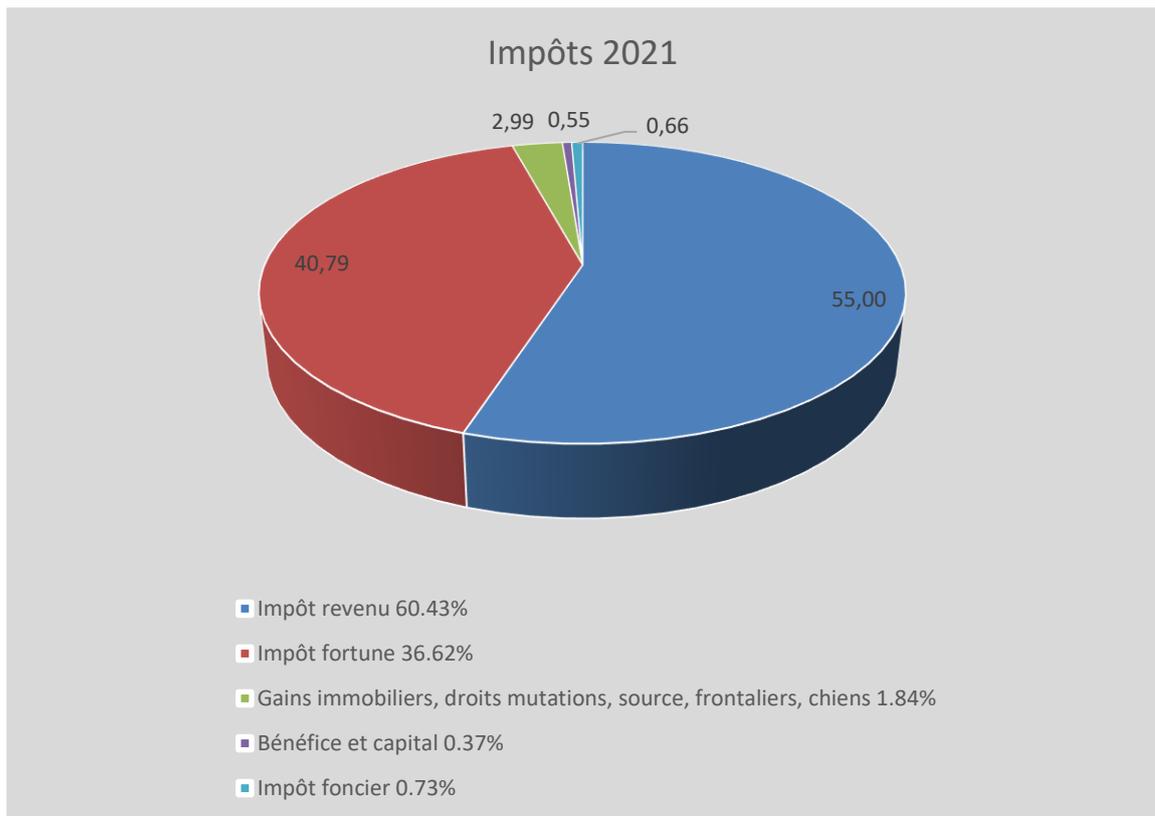
- 13 naissances
- 8 décès
- 26 départs (nbre ménage) et 31 arrivées (nbre ménage)
- 10 changements de domicile dans le cadre de la commune
- 36 demandes de cartes d'identité ont été effectuées à notre bureau. Les passeports sont établis par le Centre de Biométrie à Lausanne depuis 2015
- 21 renouvellements de permis

- La population au 31 décembre 2021 s'élevait à 986 habitants, soit 84 filles et 74 garçons de moins de 16 ans ainsi que 407 femmes pour 421 hommes. La population étrangère se monte à environ 17%
- 2 demandes de naturalisation abouties

Finances

Les comptes 2021 présentent un excédent de revenus de CHF 8'594.97.

Le graphique ci-dessous démontre que 95.8% de nos impôts proviennent des personnes physiques.



Nous vous communiquons les remarques suivantes sur les comptes 2021 :

- Concernant le traitement des archives cela suit toujours son cours, il y a eu un petit dépassement et ceci afin de continuer à mettre aux normes requises par le canton de Vaud.
- Nos collaboratrices de la bourse et du greffe ont, à nouveau, eu recours à MM. Busset et Rochat, spécialiste des finances communales et spécialiste de la Police des constructions. Vous pourrez le constater dans le compte N°130.3091.
- Un budget était prévu dans les comptes 441 cimetière mais les comptes sont à CHF 0.00. En effet, la Municipalité a décidé de regrouper le cimetière avec les parcs et jardins publics au N° 440 des comptes et ceci dès 2021.

- Il y a un dépassement dans le compte N°3570.313 achats fournitures pour divers bâtiments car, dès 2021, ce compte regroupe l'achat des fournitures pour tous les bâtiments. Le budget n'était pas prévu dans ce sens-là.

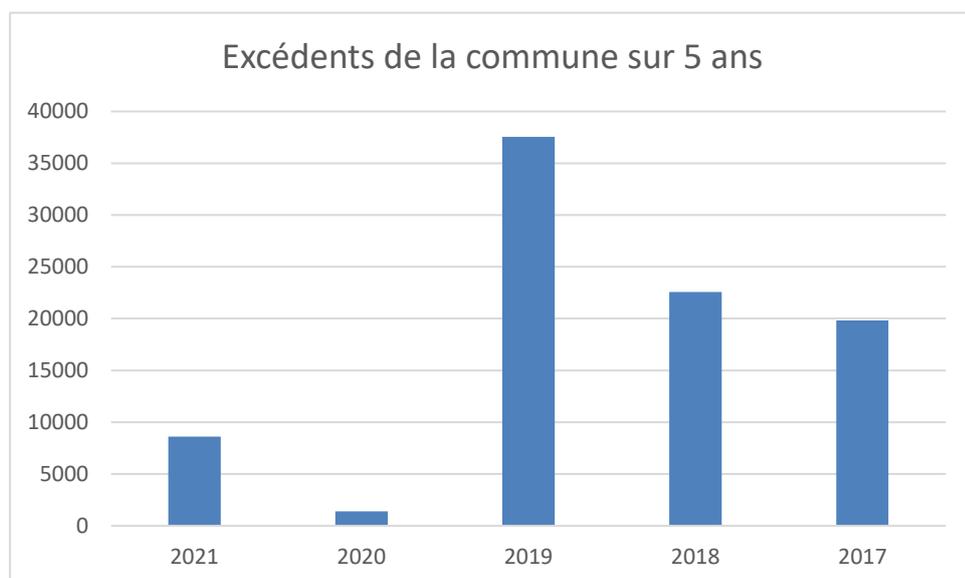
Les différences des charges péréquatives entre les comptes et le budget sont les suivantes :

	Comptes	Budget	Différence
22.3520 Péréquation directe	3'727'996.00	3'728'000.00	-4.00
22.4520 Péréquation directe rétrocession	121'100.00	121'100.00	0.00
61.351 Participation réforme policière	325'893.00	325'000.00	893.00
72.3515 Participation facture sociale	7'509'837.00	7'509'900.00	-63.00
72.451 Décompte année précédente facture sociale	-362'733.00	0.00	-362'733.00
72.4515 Estimation décompte final à recevoir	0.00	0.00	-0.00
Totaux	11'322'093.00	11'684'000.00	-361'907.00

Le tableau démontre que nous avons prévu plus au budget que ce qui a été utilisé pour l'année 2021, ce qui était déjà le cas les années précédentes, soit en 2019 et 2020.

La redevance sur la vente de gravier s'est élevée à CHF 177'705.00 alors que nous n'avions pas prévu de budget cette année.

Conformément au règlement de la comptabilité des communes, les comptes ont été révisés par la Fiduciaire Fiprom SA le 26 avril 2022. En annexe au présent document, vous trouverez deux pages du rapport de révision. L'entier du rapport de révision peut être consulté auprès de la bourse communale durant les heures d'ouverture.



Péréquation

Objectif de la péréquation

Dans le cas d'un budget décentralisé, comme celui du système suisse, il existe des déséquilibres entre les collectivités publiques, notamment en ce qui concerne des services publics. Deux types de péréquations permettent de répondre à ces problèmes : la péréquation des ressources et la péréquation des besoins/charges.

Au niveau communal, une péréquation des ressources consiste à effectuer des transferts financiers entre les collectivités locales d'un même canton, afin de corriger, en partie, des déséquilibres dans leurs ressources financières, liés à des différences de potentiel fiscal (rendement des impôts à charge fiscale comparable). En d'autres termes, les communes au potentiel fiscal plus élevé que la moyenne des communes alimentera un fonds qui est redistribué aux collectivités possédant un potentiel fiscal en-dessous de la même moyenne.

Une péréquation des besoins/charges consiste à réaliser des transferts financiers entre les communes (horizontale) et/ou entre le canton et les communes (verticale), afin de compenser des disparités de besoins/coûts, pour des raisons démographiques, topographiques, sociodémographiques, etc. La production de certains services publics est plus ou moins onéreuse en fonction de l'intensité de la demande, des opportunités de réaliser des économies d'échelle ou de la nature des coûts (commune de montagne vs de plaine par exemple).

Pourquoi mettre en place un système péréquatif ?

La théorie économique regroupe plusieurs motifs justifiant la mise en place d'un système péréquatif. Nous n'exposerons ici que le principal, celui d'atténuer les inégalités des moyens financiers à disposition des collectivités publiques, afin que celles-ci soient en mesure de proposer des services publics comparables en termes de qualité et de quantité. Une justification basée sur le principe de solidarité entre les communes renforce la réflexion économique, mais relève d'une logique politique.

Comment comprendre les buts de la péréquation vaudoise ?

Le système péréquatif vaudois comporte six objectifs (cf. encadré ci-dessous). Les points *A* et *C* s'inscrivent pleinement dans l'argumentation économique proposée ci-dessus. Le point *D* intègre un élément supplémentaire au système, celui de la participation à la cohésion sociale à la charge du canton et des communes. Il s'agit d'inclure un mécanisme de répartition de la participation à la cohésion sociale entre les communes, et de le lier à la péréquation. Les points *E* et *F* précisent des éléments que la péréquation doit prendre en considération : une caractéristique sociodémographique (charges particulières des villes-centres) et des charges effectives (dépenses thématiques). Enfin, le point *B* précise que les transferts financiers doivent être cohérents par rapport à la politique publique des fusions de communes.

Les buts du système péréquatif vaudois sont donc à la fois économiques et politiques. Économiques parce qu'ils visent à atténuer des déséquilibres liés aux disparités de capacités financières, de besoins et de charges. Et politiques pour trois raisons principales : ils permettent de définir comment et dans quelle mesure atténuer ces déséquilibres ; ils incluent la répartition de la participation à la cohésion sociale, basée sur un principe de solidarité ; enfin, ils s'accordent avec la volonté politique de favoriser les fusions de communes.

Art. 1 (LPIC) : Buts de la loi :

- a. Atténuer les inégalités de charge fiscale consécutives aux différences de capacité contributive, tout en garantissant l'autonomie des communes en matière de fiscalité ;
- b. Ne pas entraver, voire favoriser les fusions de communes vaudoises ;
- c. Assurer aux communes les ressources qui leur sont nécessaires pour accomplir les tâches qui leur incombent en contribuant à l'équilibre durable de leurs finances ;
- d. Répartir entre les communes certaines charges relevant du canton et des communes ;
- e. Compenser les charges particulières des villes-centres ;
- f. Répartir entre les communes certaines charges communales engendrant des disparités excessives entre les communes.

Rôle de la facture sociale dans la péréquation:**Introduction :**

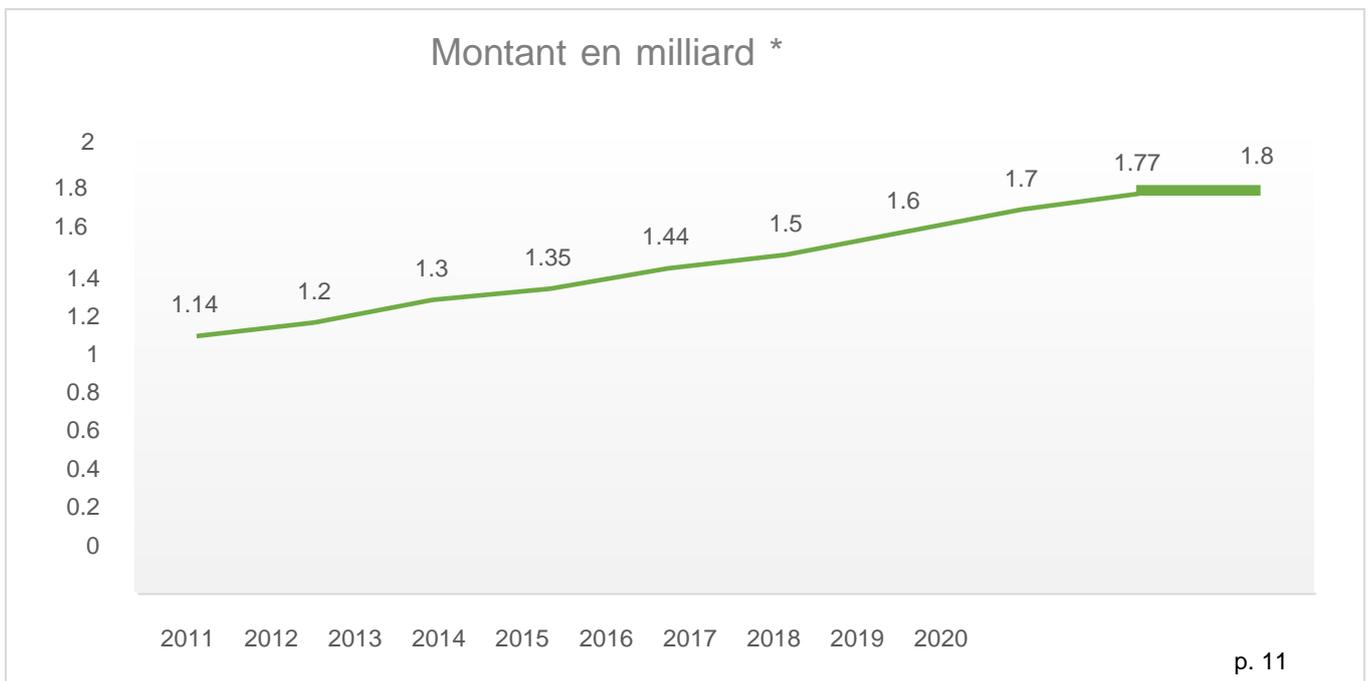
La Facture sociale est une préoccupation importante pour beaucoup de communes. Chaque année, elle augmente et pèse de plus en plus sur les budgets communaux. Les journaux en parlent d'ailleurs souvent. Pourtant, qui peut prétendre réellement connaître les tenants et les aboutissants de cette problématique complexe ?

Dans les quelques pages de ce document, vous trouverez les réponses simples et claires qui vous manquent et l'avis de l'AdCV. Sur cette base, il vous sera possible de vous former une opinion en toute connaissance de cause !

1) Quel est le coût global du domaine social dans le Canton de Vaud ?

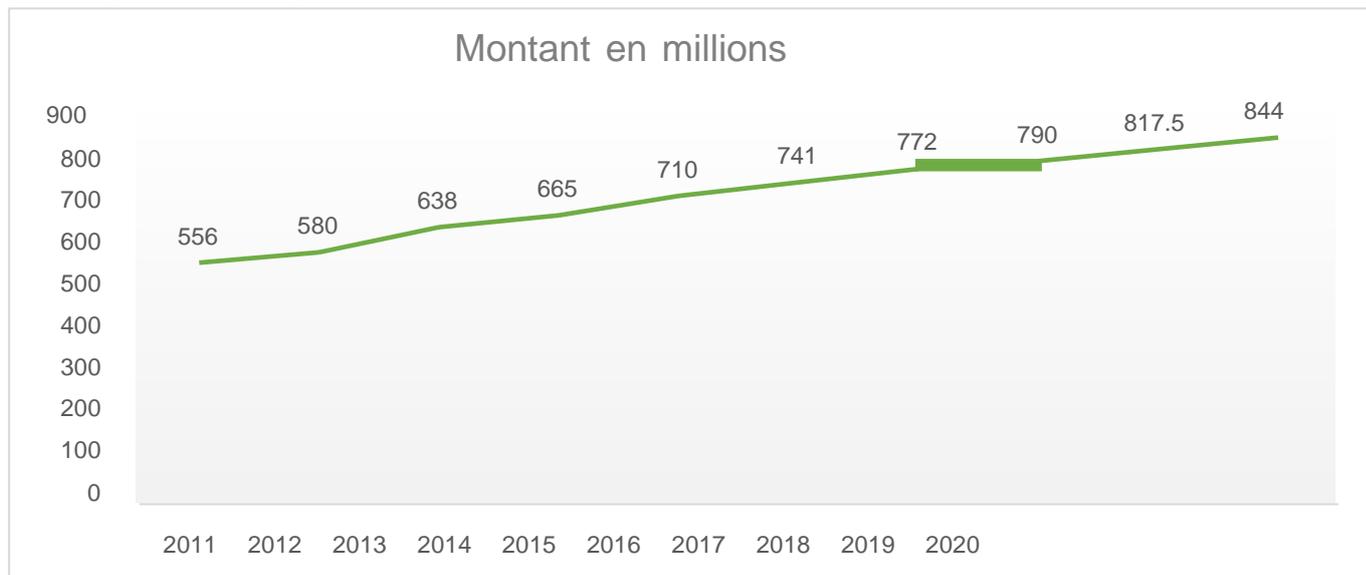
Environ 1,8 milliard. Chiffres en 2020, étant précisé qu'elle a régulièrement augmenté depuis 2011.

*chiffres arrondis



2) Quel est le montant de la facture sociale envoyée aux communes ?

La facture sociale à charge des communes en 2020 est de 844,3 Mios. Là aussi, ce montant a régulièrement augmenté :

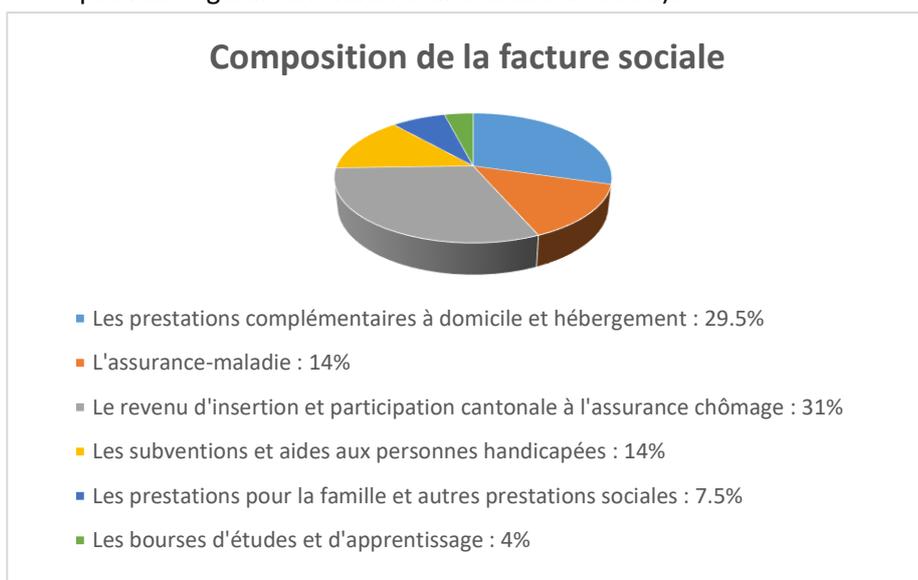


C'est un poste important du budget des communes et sa variation imprévisible lors du décompte, les empêche d'établir et de gérer efficacement leur budget.

En effet, la facture sociale représente 29% des recettes fiscales des communes (18% pour le Canton).

3) De quoi se compose la facture sociale ?

Elle est composée des dépenses sociales faites dans le Canton (pourcentages approximatifs, qui peuvent légèrement varier d'une année à l'autre).



4) Comment est calculée la FS pour les communes ?

Les différentes dépenses sociales décrites au point 3, ci-dessus, sont à la charge des communes à raison de 50%. Depuis 2016, **les augmentations** du coût dépassant celui à fin 2015 sont réparties à raison de 2/3 pour le Canton et 1/3 pour les communes.

5) Les communes ont-elles une influence sur la politique sociale du Canton ?

NON, les communes n'ont pratiquement aucune compétence en matière de politique sociale communale.

6) Que veut dire le principe « qui commande paie et qui paie commande » qu'invoquent souvent les communes opposées au paiement de la facture sociale ?

C'est le principe de l'équivalence fiscale reconnu par tous les experts, qui veut qu'une autorité assume les conséquences financières de ses choix.

7) La hausse de la facture sociale adressée aux communes a-t-elle une influence sur la vie quotidienne des citoyens ?

OUI, car cette hausse de charges oblige certaines communes à augmenter leurs impôts et/ou à réduire leurs investissements et leurs services à leurs citoyens (par exemple : construction d'une école ou d'une crèche, réfection d'une route, infrastructures sportives, mise en œuvre d'un plan canicule, aide directe aux migrants, etc.). On peut également mentionner le rôle fondamental des communes lors de la pandémie, qui ont été au front pour aider toutes les personnes qui en avaient besoin lors de cette crise.

8) Est-ce que toutes les communes paient équitablement le même montant par habitant ?

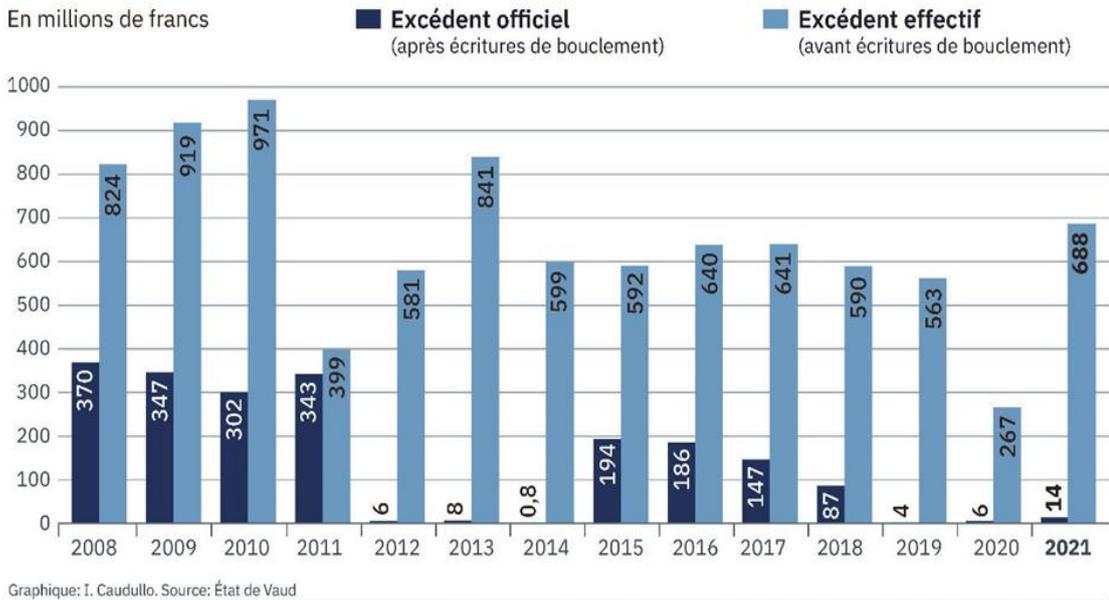
NON, les communes à forte capacité fiscale paient plus, et parfois même beaucoup plus que les autres. Cela leur crée des difficultés financières, voire les plonge dans les chiffres rouges et les prive de moyens financiers pour prendre en charge des coûts de fonctionnement et d'investissements nécessaires pour leurs habitants. En effet, ces communes à forte capacité contributive doivent parfois consacrer plus de 98% de leurs revenus à la facture sociale et au paiement de leur participation à la péréquation intercommunale.

9) La situation financière du Canton est-elle meilleure que celle des communes ?

OUI, très largement meilleure : les communes ont des dettes de près de 7 milliards alors que le Canton a de "fausses" dettes d'environ 950 millions, lesquelles lui rapportent environ 30 millions annuels. L'État est passé d'une dette de plus de 8 milliards à une fortune thésaurisée de près de 5 milliards (Cf. les articles du 24 Heures des 22 et 23 avril 2021 « L'écreuil vaudois en surpoids » et « Les comptes du Canton ne connaissent pas la crise », signés Renaud Bournoud) d'où est issu le graphique ci-après.

Les comptes 2021 de l'État de Vaud

Évolution du résultat net et brut du compte de fonctionnement



Notre Association réclame donc depuis des années que l'on retrouve la situation connue en 2002. Sur ce graphique, publié par le quotidien 24 Heures, on se rend compte que les excédents officiels ne reflètent pas la réalité de l'extraordinaire santé financière du canton qui s'élève à plusieurs milliards, ceci grâce à des écritures de boucllement, des préfinancements et des réserves latentes. Plusieurs communes sont, elles, dans les chiffres rouges.

10) Les communes qui demandent la reprise de la facture sociale par le Canton proposent-elles des compensations ?

OUI, l'AdCV et un grand nombre de communes proposent de limiter cette hausse, par exemple en basculant des points d'impôts communaux au Canton. De fait, la hausse des charges du Canton serait limitée. Il en découlerait également que ce transfert de charges n'aurait pas d'effet pour le citoyen contribuable.

11) Si le canton reprend l'entier de la FS à sa charge, est-ce qu'il y a un risque que les impôts cantonaux augmentent ?

Le canton a placé et constitué des réserves de l'ordre de près de 5 milliards et présente depuis 14 années des résultats positifs en moyenne d'environ 650 mios par année.

Cela ne pourrait en aucun cas justifier une hausse des impôts cantonaux tant que de telles réserves sont à disposition, surtout avec la bascule de 15 points d'impôt de la part des communes. Le Canton devra simplement veiller à la maîtrise de ses charges.

12) En demandant la reprise de la facture sociale par le canton, les communes menacent-elles la politique sociale ?

NON, la politique sociale du canton est décidée par le Grand Conseil vaudois. La menacern'est absolument pas le but des communes. Elles souhaitent simplement que le principe « qui commande paie, qui paie commande » soit appliqué.

13) En quoi la reprise de l'entier de la facture sociale est bénéfique pour l'autonomie communale ?

En devant consacrer une très grande partie de leurs moyens financiers à payer la facture sociale, les communes perdent le contrôle de leur budget et sont parfois obligées d'adapter leur taux d'imposition uniquement pour faire face à la facture précitée. Pourtant, selon l'art 139 al.1 let. c de la Constitution vaudoise, les communes disposent d'autonomie, en particulier dans la fixation, le prélèvement et l'affectation des taxes et impôts communaux et pour investir dans leurs infrastructures publiques et services sociaux et culturels.

14) L'accord entre le Conseil d'Etat et l'UCV diminue-t-il réellement la facture sociale des communes ?

NON, l'accord ne fait que ralentir la hausse de la facture sociale.

L'accord propose un rééquilibrage de 150 millions à l'orée 2028. Or, la facture sociale augmente année après année d'environ 4,5 % en moyenne. De fait, si cette évolution se maintient, en 2028, la facture pour les communes aura augmenté de 250 millions environ. Il en résultera donc une hausse de charges nette de 100 millions pour les communes, alors même que certaines d'entre-elles sont déjà en difficulté financièrement. S'ajoute que dans un rapport sur les finances communales, le Canton lui-même a admis que le besoin en ressources financières supplémentaires des communes était déjà de 110 et 140 millions. Au bout du compte, le dindon de la farce sera le contribuable, qui verra ses impôts communaux augmenter et/ou les services publics de sa commune diminuer (moins de crèches, d'infrastructures sportives ou culturelles, d'entretien des routes, etc.).

On notera par ailleurs que la reprise des frais de fonctionnement par l'Etat des Régions d'Action Sociale (RAS) et des Agences d'Assurances Sociales (AAS) (qui ne font pas partie de la facture sociale mais qui fait partie de l'accord UCV/CE) n'est pas sans risque pour la politique de proximité et réduit encore plus l'autonomie et les compétences des communes sur les problématiques sociétales.

S'ajoute à cela qu'en signant cet accord, l'UCV est tombée dans un piège, dit accord prévoyant que cette Association s'engage à ne pas revenir sur les termes de cet accord et à ne pas soutenir d'interventions parlementaires dans ce sens.

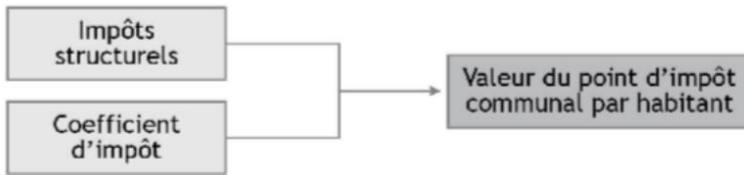
A l'inverse, afin d'obtenir un réel rééquilibrage en faveur des communes, l'AdCV a engagé diverses actions (rencontre avec la COFIN du Grand Conseil, départ de la table des négociations (qui n'en étaient pas) sur la facture sociale afin de marquer avec force le désaccord des communes avec les propositions minimalistes du Conseil d'Etat, appui à l'initiative « SOS Communes », proposition d'une initiative parlementaire, rencontre annuelle avec les Députés afin de leur expliquer nos arguments). On espère qu'à terme, cette intense activité de lobbying portera ses fruits.

15) Initiative « SOS Communes » : quel impact pour les communes ?

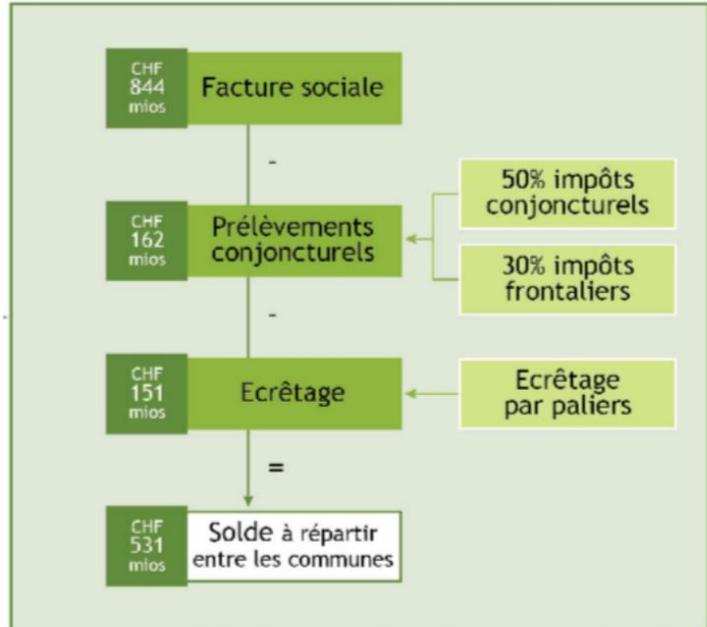
Elle propose que les dépenses sociales cantonales soient financées uniquement par le Canton et non plus en grande partie par les communes. Cette reprise totale et immédiate de la facture sociale par le Canton implique que la facture sociale sera à la charge exclusive de l'État et ne pèsera plus sur les comptes des communes. En contrepartie de la reprise totale de la facture sociale par le Canton, les communes transféreront ce qu'elles paient aujourd'hui toutes au minimum pour ces dépenses (15 points d'impôts : 15 x env. 40 millions = 600 millions = 1/3 de la FS) Toutes les communes seront gagnantes, sans exception. En effet, elles récupéreront dans cette opération des recettes communales pour leurs propres tâches (env. 300 millions). Afin que les équilibres entre communes gagnantes et perdantes dans cette opération soient maintenus, cette somme devra ensuite être répartie équitablement au travers de la péréquation intercommunale simplifiée.

16) Facture sociale et Péréquation intercommunale, explications du système de financement (chiffres selon comptes 2020)

Tableau explicatif et définitions succinctes en pages suivantes.



Facture sociale

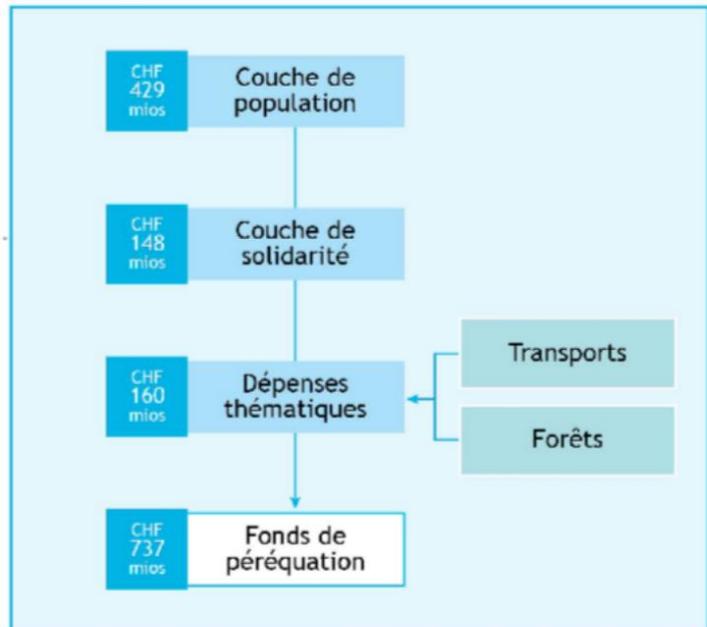


Plafond d'aide

Plafond d'effort

Plafond de charge fiscale

Péréquation intercommunale



Définitions succinctes :

- **Écrêtage** : un prélèvement progressif est effectué sur les communes à forte capacité financière sur la base de la valeur du point d'impôt communal par habitant.
- **Impôts conjoncturels** : impôts irréguliers dont le montant peut fortement varier d'une année à l'autre (ex : droits de mutation, l'impôt sur les gains immobiliers, l'impôt sur les successions et donations, impôt sur les frontaliers).
- **Couche de population** : chaque commune reçoit un montant variable par habitant, déterminé selon des seuils de population fortement progressifs (par ex : de 1 à 1000 habitants, les communes reçoivent CHF 125.- par habitant, au-delà de 15'001 habitants : CHF 1'050 par habitant).
- **Couche de solidarité** : il s'agit d'une aide apportée aux communes dont la capacité financière par habitant est inférieure à la moyenne cantonale.
- **Dépenses thématiques** : dans notre Canton, il s'agit des dépenses liées aux transports et aux forêts pour lesquels des ressources financières supplémentaires peuvent être allouées aux communes au travers de la péréquation.
- **Plafond de l'effort** : nombre de points d'impôt maximum que les communes peuvent être contraintes à verser aux péréquations (horizontale et verticale (facture sociale)).
- **Plafond de charge fiscale** : ce plafond a pour but de limiter les contraintes financières que pourrait engendrer la péréquation sur des communes possédant un coefficient (taux) d'impôt déjà élevé.
- **Plafond d'aide** : nombre maximum de points d'impôts que peut recevoir une commune au travers de la péréquation horizontale.
- **Fonds de péréquation** : fonds alimenté par les communes par l'addition de la couche population, la couche solidarité et les dépenses thématiques. Le total est divisé par la valeur moyenne du point d'impôt communal (environ 39 Mio -> 19 points d'impôt).

1. LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT

1.1 Résultat

Le compte de fonctionnement montre un excédent de revenus de CHF 8'594.97 alors que le budget 2021 prévoyait un excédent, de revenus également, de CHF 6'100.-.

Le résultat cité plus haut inclut une série d'opérations comptables, sous forme d'amortissements obligatoires et supplémentaires, ainsi que des versements aux fonds de réserves, que nous allons passer en revue ci-après.

Si l'on fait abstraction de ces opérations comptables, on constate que la marge d'autofinancement, à savoir l'excédent de revenus purement financiers (cash-flow), est négative CHF – 247'966.17. Pour comparaison, la marge annuelle moyenne des 10 dernières années est de CHF 1'076'328.-.

1.2 Attributions aux fonds de réserve

Le montant total des attributions aux fonds de réserves est de CHF 55'784.91.

Pour mémoire, les chapitres suivants :

- 16 - Tourisme
- 45 - Ordures ménagères
- 46 - Epuration
- 81 - Service des eaux

font notamment partie des centres budgétaires pour lesquels une taxe affectée est prélevée, c'est-à-dire que les taxes encaissées ne peuvent être utilisées que dans le cadre de ces chapitres, l'excédent de revenu éventuel étant obligatoirement attribué à un fonds de réserve spécifique (financements spéciaux).

Dans le cadre de l'exercice 2021 un chapitre est concerné :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
81 – Service des eaux	CHF 24'833.86	9280.81 – Fds affecté eaux
Une autre attribution a été comptabilisée :		
82 – Service électrique	CHF 30'951.05	9282.84 – Fds énergies renouvelables

1.3 Prélèvements aux fonds de réserves

Les prélèvements aux réserves se montent à CHF 1'115'560.60 :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
140 – Intérêts généraux	CHF 33'214.55	9282.23 – Fds invest. futurs (*)
22 – Service financier	CHF 1'018'419.00	9282.72 – Fds pour péréquation
3212 – MAVAs suivi scient.	CHF 27'456.85	9282.3212 – Fds forêts suivi scient.

66 – Protection civile	CHF	18'938.10	9282.66 – Fds abris PC
84 – Energie – chaleur - ...	CHF	17'532.10	9282.84 – Fds énergies renouvelables

Le prélèvement marqué d'une (*) compense l'amortissement mentionné au paragraphe suivant.

1.4 Amortissements du patrimoine financier

Aucun budget n'étant prévu, il n'a pas été comptabilisé d'amortissements obligatoires (comptes par nature 331).

Les amortissements supplémentaires (comptes par nature 332) se montent à CHF 33'214.55 :

Chapitre		Montant		Compte au bilan
140 – Intérêts généraux	CHF	33'214.55	9149.80	– Révision PGA (*)

Cet amortissement est compensé par le prélèvement à la réserve « Investissements futurs » mentionné au paragraphe précédent.

1.5 Amortissements du patrimoine financier

Le montant total des amortissements du patrimoine financier (comptes par nature 330) est de CHF 796'442.72. Le plan comptable est ainsi fait qu'il concentre sous le même compte nature 330 les amortissements des biens-fonds du patrimoine financier et les défalcatons (pertes sur débiteurs). Les amortissements comptabilisés sont les suivants, non prévus au budget 2021 :

Chapitre		Montant		Compte au bilan
3514 – Résidence des Noyers	CHF	462'500.00	9123.06	– Résidence des Noyers
3515 – Parking Au Champet	CHF	120'000.00	9123.07	– Parking communal
3517 – Immeuble du Bourg	CHF	187'500.00	9123.08	– Immeuble du Bourg

Les défalcatons et pertes sur débiteurs se montent à CHF 26'442.02, aux chapitres 20 – *Comptabilité, contentieux* et 21 – *Impôts*.

1.6 Imputations internes

Les imputations internes (codes par nature **390** et **490**) servent à répartir des charges et revenus entre les chapitres de la comptabilité, afin de donner une vision analytique de la comptabilité. Le montant total est de CHF 731'368.20. Il s'agit principalement de la répartition des charges de personnel. Le détail n'est pas repris ici.

2. LE COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Pour rappel, le compte des investissements sert à contrôler, séparément du compte de fonctionnement, toutes les dépenses et recettes concernant les postes du patrimoine administratif au bilan, c'est-à-dire tous les équipements, constructions, participations liées à des tâches d'utilité publique. La tenue du compte des investissements étant facultative, nous nous bornerons à commenter le tableau des investissements figurant ci-après.

Nous ne revenons pas sur les amortissements obligatoires, déjà mentionnés au paragraphe précédent.

Le montant total des dépenses d'investissements 2021 du patrimoine administratif est de CHF 34'014.55.

Les postes suivants sont concernés :

Chapitre		Montant	Compte au bilan
140 – Intérêts généraux	CHF	33'214.55	9149.80 – Révision PGA
450 – Ordures ménagères	CHF	800.00	9153.5 – Actions Valorsa

Il n'y a pas de recettes liées aux investissements.

En outre, au patrimoine financier, on trouve les dépenses suivantes :

Chapitre		Montant	Compte au bilan
3517 – Immeuble du Bourg	CHF	1'406'451.40	9123.09 – Immeuble du Bourg
3570 – Bâtiments communaux	CHF	130'000.00	9123.10 – Immeuble Lion d'Or

Le tableau de la page suivante résume toutes les opérations relatives aux investissements des patrimoines administratifs et financiers.

Dans l'analyse financière, au chapitre 4, les dépenses du patrimoine financier sont ajoutées aux dépenses d'investissements.

3. STRUCTURE DU BILAN

3.1 Principes d'analyse du bilan

L'analyse de la structure du Bilan permet notamment de contrôler 2 points importants :

1. S'assurer que la couverture financière des fonds de réserve est suffisante.
2. Contrôler que le niveau des emprunts à moyen et long terme n'est pas supérieur au montant total des investissements du patrimoine administratif.

La théorie relative à l'équilibre des comptes des collectivités publiques et de la notion « Budget zéro » préconise que les emprunts bancaires ne doivent être conclus que pour les investissements. Pour assurer cet équilibre, il est indispensable que le remboursement financier des emprunts soit au moins équivalent, et en tous les cas pas inférieurs, aux amortissements comptables.

3.2 Actif disponible et fonds de réserve

L'examen du bilan de la comptabilité communale au 31 décembre 2021 permet de faire ressortir les éléments suivants (arrondis au franc) :

Actif disponible (total des postes 910 à 913, sauf 9123)	CHF 20'561'434.00
./. Engagements (total des postes 920, 921 et 925)	CHF 2'498'278.00

Disponible net	CHF 18'063'156.00

On remarque qu'au passif du bilan le total des réserves annoncées (chap. 928) est de CHF 18'722'225.00

La couverture financière est presque correcte, le taux de couverture étant de 96.48%. L'excédent comptable est de CHF 659'069.00.

3.3 Utilisation des emprunts

Immobilisations (patrimoine administratif + poste 9123)	CHF	6'384'889.00
Total des emprunts à long terme (poste 922)	CHF	0.00

L'excédent des immobilisations est de	CHF	6'384'889.00
---------------------------------------	-----	--------------

3.4 Remarque

La structure du bilan est quasiment parfaite, les éléments comptables sont presque en accord avec les éléments financiers.

Tableau des investissements :

Compte	Intitulé	Solde au 1.1	Dépenses	Recettes	Amort. budg.	Amort. suppl.	Dont Prél. à Réserve	Solde au 31.12
9123.00	Terrains et bâtiments du PF	534 254.00						534 254.00
9123..01	Epicierie du Mont-Tendre	1.00						1.00
9123..02	Vigne	1.00						1.00
9123..03	Transf. Hôtel Deux Sapins	1.00						1.00
9123..04	Terrain à bâtir, parcelle Les Oches	1.00						1.00
9123..05	Bâtiment de la Poste	1.00						1.00
9123..06	Immeuble Résidence des Noyers	2 909 337.15				462 500.00		2 446 837.15
9123..07	Parking communal Au Champet	811 755.05				120 000.00		691 755.05
9123..08	Immeuble du Bourg 06/16	1 207 621.40				187 500.00		1 020 121.40
9123..09	Immeuble du Bourg 01/20	95 141.40	1 406 451.40					1 501 592.80
9123.10	Immeuble Lion d'Or 08/21		130 000.00					130 000.00
Sous-total patrimoine financier		5 558 114.00	1 536 451.40	0.00	0.00	770 000.00	0.00	6 324 565.40
9145.0	Forêts	1.00						1.00
9149.80	Révision PGA 02/19	0.00	33 214.55			33 214.55	33 214.55	0.00
9153.3	Parts sociales Société de tir	1.00						1.00
9153.4	Actions MBC	1.00						1.00
9153.5	Actions Valorsa	30 400.00	800.00					31 200.00
9153.6	Parts sociales AFV	15 000.00						15 000.00
9153.7	Actions Holdigaz	5 000.00						5 000.00
9153.8	Centre Aquatique Région Morges	9 121.00						9 121.00
Sous-total patrimoine administratif		59 524.00	34 014.55	0.00	0.00	33 214.55	33 214.55	60 324.00
Total général		5 617 638.00	1 570 465.95	0.00	0.00	803 214.55	33 214.55	6 384 889.40

M. Pierre-Yves Morel, Vice-Syndic

RAPPORT DE LA FORET 2021

Gestion forestière

Les martelages de l'exercice 2021 représentent 4'950 sylves soit 3'752 sylves de résineux et 1'198 sylves de feuillus. L'état sanitaire n'est pas satisfaisant, le manque de précipitation de ces cinq dernières années ainsi que des périodes de fortes chaleurs affectent fortement les résineux mais des symptômes apparaissent aussi sur les hêtres (descente de cimes, branches sèches, etc...) sur les 4'950 sylves, 1708 sont en coupes forcées.

Le volume de grumes commercialisées atteint 2'489 m³ pour un prix moyen de CHF 79.00/ m³, un prix rarement atteint ces dix dernières années.

Le bois de service feuillus pour un volume de 210 m³ atteint un prix moyen de CHF 66.00 / m³ soit CHF 3.00 de plus par m³ par rapport à l'année 2020. Ce marché s'améliore gentiment. En 2021, 34 m³ de bois d'industrie résineux se sont vendus à un prix de CHF 30.00/m³, cet assortiment (râperie) a disparu en été 2021. Par contre le bois énergie feuillus prend de l'essor 1'064 m³ vendus à un prix moyen de CHF 55.00, le prix est à la hausse pour 2022.

144 sylves de feuillus ont été vendues sur pied pour l'exercice 2021 à un prix moyen de CHF 8.00/sv. Le prix de vente des bois tout assortiments confondus est de CHF 70,50 fr./m³ pour l'exercice 2021.

Soins culturaux

Vu la demande en bois de service les soins culturaux ont légèrement diminué.

En 2021, 4,16 hectares ont été réalisés dans l'ensemble des séries.

1'000 épicéas et 100 mélèzes ont été plantés sur plusieurs petites surfaces.



Biodiversité

Toujours pour favoriser l'habitat du grand tétras une coupe de 314 sylves a été effectuée entre le chemin du Falot et le Rochasson sur une surface de 3,5 ha. Des soins culturaux sur cette même surface ont contribué à améliorer l'habitat de cette espèce cible. 20 arbres-habitats ont été recensés sur la surface forestière communale pour une subvention de CHF 4'800.00.

Une campagne de lutte contre les plantes invasives a débuté en 2021, sous l'impulsion du Grand Conseil. En effet en 2018, un crédit de CHF 1,5 mio dédié à la lutte contre les plantes exotiques envahissantes (PEE) sur les rives de la Venoge et du Veyron a été voté.

Ce projet pilote représente la première lutte coordonnée contre les PEE sur un linéaire intégral de cours d'eau de cette ampleur.



Un plan d'action de lutte contre les PEE a été approuvé et les premiers travaux de lutte ont eu lieu cette même année, réalisés par différentes équipes de forestiers, cantonniers de la DGE-EAU, requérants d'asile, bénévoles et associations.

Les travaux devraient se poursuivre durant les 8 prochaines années (2021-29) sur les rives de la Venoge et du Veyron, ceci afin d'affaiblir au maximum les foyers de plantes envahissantes, voire les éradiquer pour certains. Les plantes arrachées sont en partie évacuées en incinération, une autre partie laissée en tas en forêt lorsque les plantes ne représentent aucun risque de dissémination.

Pour la commune de Montricher cela représente 68 foyers traités soit 7136 m² de solidages, Berces du Caucase, vergerette annuelle et de Buddleia de David qui ont été détruits.



Dans le courant du mois de septembre, 17 employés de l'entreprise Jaeger-LeCoultre, sous l'impulsion du Parc Jura Vaudois ont effectué une journée pour la biodiversité. Il s'agissait de remettre en lumière un petit biotope au lieu-dit "Les Creux de Terre grasse". Le résultat est positif.

Coupe sur pâturage

En raison des mauvaises conditions météorologiques, le bois coupé au Chalet Neuf n'avait pas pu être débardé en 2020. Le débardage et la vente ont été effectués dans le courant du printemps 2021. Pas d'autre exploitation en 2021.

Chemins forestiers

Les finitions sur la route du Mont-Tendre ont eu lieu en automne.

Pas de travaux sur les chemins forestiers sauf un entretien courant d'épaveuse sur la route de Chardevaz et du Mont-Tendre.



M. Norbert Penel, Municipal

RAPPORT DES TRAVAUX POUR LES BATIMENTS COMMUNAUX 2021

Grande salle

Dans le compte N°3501.3113 le budget était de CHF 6'000.00 ; il y a un dépassement de CHF 9'957.00 dû à l'achat de matériel de gym, de vaisselle ainsi que le nettoyage complet des rideaux et la pause d'une main courante sur la façade est.

Parcelles du Lion d'or

L'achat des parcelles RF 28,189 et 190, s'est effectué en fin d'année. Les comptes portent le N°3516.

Immeuble sis à la rue du Bourg 9

Les comptes concernant le bâtiment de la rue du Bourg 9 ont le N° 3517.

Le préavis N°01/20 de CHF 2'180'000.00 pour la création d'une UAPE et la transformation de 2 logements en 4 appartements et 1 studio a été tenu avec un montant total final de CHF 2'168'835.00.



Stand de tir

Les visuels A et B des cibles ont été changés. Réparations diverses sur les imprimantes.

Eglise

Une main courante a été installée à l'extérieur de l'église.

Maison des Régents

Changement d'un lave-vaisselle.

Bâtiments Pied du Mont-Tendre

Facture finale de la pose des panneaux photovoltaïques. Réfection de la peinture dans un appartement.

Abattoir

Réfection du sol en résine rouge.

M. Caroly Schopfer, Municipal

Routes

La pose d'un tapis bitumeux au Chemin des Rippes depuis le Chemin des Ochettes à la déchetterie a été effectué.

Le traitement des fissures à la Rue du Bourg, la Route de la Traversaille, la Route Neuve, la Route de la Perrausaz et la Rue du Grand Faubourg pour un montant de CHF 11'600.00 ont également eu lieu.

Station d'épuration

Achat de 2 soufflantes Techfina Aerzen pour l'aération de deux bassins biologiques pour CHF 26'700.00.

M. Cédric Beaud, Municipal

ASIABE

Le Comité Directeur a tenu 13 séances ordinaires en 2021. Ses membres ont de plus participé à de nombreuses séances de travail sur des sujets spécifiques.

De nouveaux statuts ont été adoptés, pour faire suite à la fusion de 6 communes de notre territoire, la représentativité des communes a été respectée, nous en avons profité pour mettre à jour certains articles, un intense travail avec la commission a permis de déboucher sur un document qui permettra à notre association de relever les défis qui l'attendent lors de la nouvelle législature. Par la même un règlement du Conseil Intercommunal a vu le jour, celui-ci faisait jusqu'à présent défaut.

Dans la deuxième moitié de l'année nous nous sommes attaqués au règlement du Conseil d'établissement en collaboration étroite avec la commission nommée à cet effet, la réduction du nombre de membres du CE est bien accueillie et permettra de faciliter le renouvellement de l'effectif dans le premier semestre 2022.

Suite au préavis accepté par le CI le CoDir s'est attaqué au dossier de marché public des transports, la procédure a été initiée au printemps avec l'aide de M. Frachebourg, spécialiste en marchés publics chez Loyco, un cahier de charges complet a été publié sur la plateforme simap, toutes les informations nécessaires ont bien été retranscrites et communiquées par MBC, à la suite de cette publication trois prestataires ont rendu un dossier avec une offre ; Helvecie, MBC et CarPostal, après analyse et mise en perspective le CoDir a attribué le marché à MBC pour 3 ans, reconductible 2x1 an. Un contrat de prestation est en cours de rédaction et devrait permettre de gagner en clarté des rapports avec notre transporteur historique, une économie bienvenue sera également réalisée.

Durant l'été l'administration de l'ASIABE a pris ses quartiers dans de nouveaux bureaux à Sévery, plus clairs et spacieux, ceux-ci nous donnent, ainsi qu'à notre personnel pleine satisfaction, merci à tous les intervenants pour la mise en œuvre de cette installation.

Le Covid 19 a bien sûr été sur toutes les lèvres et de nombreuses annulations d'activités scolaires au rendez-vous, il est ainsi à déplorer que cette volée de jeunes s'est vue privée une année encore de promotions dignes de ce nom, les camps eux aussi se sont vus annulés, néanmoins l'ASIABE a maintenu son niveau de participation financière et bon nombre de sorties ponctuelles ont pu avoir lieu au printemps ceci a amené une surcharge de travail important pour notre bureau ainsi que pour la direction scolaire et les enseignants, qu'ils soient ici tous remerciés, en espérant que l'on en ait terminé.

L'organisation future de notre association devra passer par la mise à disposition de l'école de nouveaux locaux. Une présentation complète et une proposition de développement nous a été faite par M. Wagnières de la DGEO-DOP, à la suite de cela et comme demandé, une séance d'information aux communes a vu le jour le 8 décembre, les chiffres ont été présentés et commentés. Il en ressort notamment que l'option de l'étude démographique mérite d'être analysée afin, entre autres, de tirer au clair les besoins en salle de sports, la modularité des bâtiments a aussi été évoquée. En conclusion cette séance fut constructive, même si beaucoup de choses ont été dites, parfois un peu dans tous les sens.

M. Marc Dubois a démissionné du poste de président au 28.02.2021. Nous le remercions pour son engagement précieux et lui souhaitons le meilleur pour son avenir. M. Cédric Beaud a repris cette fonction au 01.03.21, et l'assume depuis.

Mmes Laurence Creteigny, Roberta Gatabin, Ruth Müller, et MM. Vincent Crottaz et Daniel Pittet ont quitté leur fonction au terme de la législature, au 30.06.2021. MM. Cédric Beaud et François Goldenschue ont poursuivi leur mandat pour la nouvelle législature 2021-2026. Mme Anouck Tchudi, syndique de Clarmont, MM. François Delay et Fabrice Marendaz de la commune de Hautemorges, et M. Michel Walpen de la commune de Bière ont été assermentés le 23.06.2021, et ont rejoint le CoDir au 1^{er} juillet 2021.

Personnel de l'ASIABE

Mme Marine Vallotton a été engagée en qualité de boursière depuis le 1^{er} juin 2021, M. Joao Simplicio Ferreira, en tant qu'assistant administratif depuis le 1^{er} juillet 2021, et M. Arno Dell'Eva comme adjoint à la direction du parascolaire depuis le 1^{er} octobre 2021.

Effectifs scolaires 2021 (au 1er octobre)

108 élèves de Montricher, enclassés comme suit ; 53 à Montricher, 31 à Apples, 24 à Bière. 983 élèves au total sur l'ASIABE dont 91 à Montricher

Police des constructions

Au cours de l'année la Municipalité a traité 6 dossiers de permis de construire et 6 d'obtention de subvention aux énergies renouvelables ainsi que plusieurs dossiers d'enquête de proximité concernant de petits objets de transformation et de construction (cabanes de jardin, couverts, fenêtres, etc.).

PACom (PGA)

Le travail sur le PaCom s'est poursuivi au cours de l'année 2021, une première séance de coordination a eu lieu à la DGTL en décembre, le retour sur l'examen préalable devrait nous parvenir après l'été 2022.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTRICHER

- Vu le rapport de gestion et le résumé des comptes 2021 présenté par la Municipalité ;
- Vu le rapport de la Commission de Gestion ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide

- D'accepter les comptes 2021 tels que présentés ;
- D'adopter le rapport de la Municipalité sur la gestion 2021 ;
- D'en donner décharge à la Municipalité.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Didier Amez-Droz

La Secrétaire



Laurence Vacheron

La Boursière



Melissa Gallay

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1 485 777.70	845 516.22	1 583 300.00	860 700.00	1 429 784.56	875 068.36
10	Autorités	211 366.70	10 001.80	234 000.00	5 000.00	186 250.55	5 053.50
101	Conseil communal	31 536.10		27 000.00		14 502.85	
101.300	Rétributions et jetons présence Conseil Communal	18 570.00		15 000.00		11 662.40	
101.310	Imprimés et fournitures bureau Conseil Communal	2 749.90		2 000.00		1 071.95	
101.317	Réceptions et sorties Conseil Communal	10 216.20		10 000.00		1 768.50	
102	Municipalité	179 830.60	10 001.80	207 000.00	5 000.00	171 747.70	5 053.50
102.300	Rétributions Municipalité	148 406.90		170 000.00		141 690.95	
102.3030	Assurances sociales Municipalité	14 112.95		18 500.00		13 339.85	
102.306	Notes de frais Municipalité	15 000.00		15 000.00		15 000.00	
102.311	Achat mobilier, machines, équipement technique de bureau	2 310.75		3 500.00		1 716.90	
102.452	Remboursement de tiers		10 001.80		5 000.00		5 053.50
111	Administration	322 479.95	12 368.87	351 000.00	13 200.00	283 118.46	44 185.51
111.3100	Imprimés et fournitures de bureau	10 131.60		15 000.00		8 881.20	
111.3101	Avis d'enquête construction	1 183.50		1 000.00		685.85	
111.3111	Achat et leasing mobilier et machines			1 000.00			
111.3151	Entretien mobilier et machines			1 500.00		699.90	
111.3170	Réceptions et manifestations	55 973.05		50 000.00		21 217.95	
111.3180	Frais de ports, téléphones, c.c.p.	11 670.44		9 000.00		9 133.78	
111.3185	Honoraires et frais	5 061.90		10 000.00		13 660.20	
111.3185.01	Honoraires juridiques	3 984.90		20 000.00		13 585.80	
111.3185.03	Traitement des archives	16 220.49		15 500.00		3 392.57	
111.3186	Primes assurances diverses	7 784.25		9 000.00		8 105.40	
111.3187	Frais cartes identité et permis	4 330.00		5 000.00		2 718.65	
111.3188	Remboursement patentes			1 500.00			
111.3190	Cotisations	20 512.10		20 000.00		20 493.75	
111.3659	Dons, aides et subventions	31 570.00		30 000.00		30 490.90	
111.3901	Imputation interne des salaires	153 557.72		162 000.00		149 652.51	
111.3903	Imputation interne sacs poubelles "naissances"	500.00		500.00		400.00	
111.410	Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques		201.25		1 000.00		936.40
111.4310	Emoluments de chancellerie		8 985.37		10 000.00		6 664.11
111.4311	Vente monographie Montricher		165.00		200.00		117.00
111.4313	Emoluments et autorisations permis de construire		2 781.05		1 000.00		520.00
111.4314	Produits divers		236.20		500.00		20 948.00
111.4350	Vente à des tiers				500.00		
111.4360	Remboursement de tiers						15 000.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
13	Service du personnel et des assurances	789 131.00	789 131.00	857 500.00	840 500.00	810 019.25	810 019.25
130	Service du personnel et des assurances	789 131.00	789 131.00	857 500.00	840 500.00	810 019.25	810 019.25
130.3011	Traitement du personnel	513 269.10		575 000.00		554 384.00	
130.3012	Salaire garde forestier	105 106.40		110 000.00		105 106.40	
130.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	59 727.65		61 500.00		62 026.70	
130.3040	Caisse de pension, part employeur	56 056.95		47 000.00		47 278.70	
130.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	25 469.20		32 500.00		19 186.55	
130.3060	Remboursement de frais	6 935.50		18 000.00		14 448.10	
130.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	22 217.05		6 500.00		7 588.80	
130.3092	Habits employés de la voirie et la conciergerie	329.15					
130.3099	Formation apprenti	20.00		7 000.00			
130.4360	Participation aux frais		429.80				2 812.30
130.4361	Remboursement de traitements						6 802.90
130.4518	Participations du Canton salaire garde forestier		67 833.00		80 000.00		79 393.00
130.4901	Imputation internes et frais de personnel		720 868.20		760 500.00		721 011.05
140	Intérêts généraux	33 214.55	33 214.55			14 577.15	14 577.15
140.332	Amortissement révision PGA 02/2019	33 214.55				14 577.15	
140.480	Prélèvement à réserve investissements		33 214.55				14 577.15
150	Affaires culturelles et de loisirs	19 158.00		9 000.00		9 158.00	
150.316	Location cantine des Ages	10 000.00					
150.351	Participation Ecole de Musique	9 158.00		9 000.00		9 158.00	
160	Tourisme	2 892.00		3 500.00		2 892.00	
160.319	Cotisation tourisme régional ARCAM	2 892.00		3 500.00		2 892.00	
180	Transports publics	99 539.80	800.00	99 800.00	2 000.00	100 949.65	1 232.95
180.3150	Frais d'entretien véhicules (Montribus)	2 069.80		2 000.00		2 192.80	
180.3188	Transport "Montricher-Village - Montricher-Gare"	19 100.00		21 500.00		21 991.80	
180.351	Participation déficit lignes transports publics	76 454.40		76 300.00		76 765.05	
180.352	Cartes journalières CFF	1 915.60					
180.435	Location Montribus		800.00		2 000.00		1 232.95
190	Service informatique	7 995.70		28 500.00		22 819.50	
190.311	Achat matériel, équipement et leasing	296.00		3 500.00		1 461.70	
190.315	Entretien et maintenance service informatique	7 699.70		25 000.00		21 357.80	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	4 832 468.60	14 488 856.62	3 804 000.00	13 556 100.00	2 653 854.49	10 481 236.77
20	Comptabilité, contentieux	14 568.95	3 670.10	3 000.00	1 000.00	12 643.40	5 849.08
20.3184	Frais de poursuites et contentieux	3 801.25		1 000.00		2 790.20	
20.3301	Pertes sur débiteurs	10 767.70		2 000.00		9 853.20	
20.4310	Remboursement frais de poursuites		3 670.10		1 000.00		2 430.00
20.4390	Recettes diverses						3 419.08
21	Impôts	61 529.43	11 502 599.65	69 000.00	11 590 000.00	117 264.28	10 314 133.35
21.3180	Honoraires taxation et perception des impôts par l'ACI	38 319.45		45 000.00		41 079.63	
21.3184	Frais de poursuite	3 317.10		3 000.00		3 702.93	
21.3290	Intérêts rémunérateurs (impôts)	4 217.86		1 000.00		5 767.57	
21.3301	Défalcations impôts	15 675.02		20 000.00		66 714.15	
21.4001	Impôts sur le revenu PP		6 199 342.69		5 290 000.00		6 057 160.81
21.4002	Impôts sur la fortune PP		4 598 190.02		6 000 000.00		3 670 769.54
21.4003	Impôts à la source		111 168.97		35 000.00		101 215.21
21.4004	Impôt frontaliers		5 465.05		4 000.00		6 535.10
21.4011	Impôt bénéfice ordinaire PM		58 991.35		50 000.00		34 535.45
21.4012	Impôt capital ordinaire PM		2 581.15		3 000.00		3 012.05
21.4013	Impôt complémentaire sur immeubles PM		3 090.45		4 000.00		4 245.45
21.4020	Impôt foncier		74 920.65		74 000.00		73 486.45
21.4040	Droits de mutation		102 410.35		50 000.00		111 883.75
21.4050	Impôts sur les successions et donations		206 723.00		25 000.00		138 790.80
21.4061	Impôts sur les chiens		7 230.00		7 000.00		7 260.00
21.409	Impôts récupérés après défalcation		2 782.20				6 716.98
21.4221	Intérêts moratoires		15 623.27		10 000.00		13 477.39
21.4362	Remboursement frais de poursuite		3 317.10		3 000.00		3 743.23
21.4411	Gains immobiliers		111 182.90		35 000.00		69 404.10
21.4510	Part RFFA		419.50				11 897.04
22	Service financier	4 756 370.22	2 982 586.87	3 732 000.00	1 965 100.00	1 423 919.81	161 254.34
22.3183	Frais bancaires	9 955.22		4 000.00		3 284.81	
22.3520	Péréquation directe participation communale	3 727 996.00		3 728 000.00		1 417 751.00	
22.3521	Péréquation directe, solde année précédente	1 018 419.00				2 884.00	
22.4220	Revenus des capitaux		39 847.77		40 000.00		43 456.54
22.441	Redistribution du produit de la taxe CO2		220.10		1 000.00		415.80
22.452	Plafonnement péréquation		1 803 000.00		1 803 000.00		
22.4520	Péréquation directe, rétrocession		121 100.00		121 100.00		117 382.00
22.480	Prélèvement à la réserve péréquation		1 018 419.00				

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
23	Amortissements non ventilés					1 100 027.00	
23.332	Amortissements supplémentaires					27.00	
23.380	Attribution à réserve investissements futurs					1 100 000.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2 042 550.50	1 706 882.85	1 066 600.00	1 363 250.00	4 504 466.83	4 734 317.23
31	Terrain	11 553.45	250 363.25	5 000.00	75 000.00	105.75	317 103.45
31.3180	Honoraires			5 000.00			
31.3190	TVA sur la Gravière	11 553.45				105.75	
31.4230	Location des places de parc		12 240.00		15 000.00		9 567.30
31.4231	Location des terrains		60 418.25		60 000.00		53 909.60
31.4232	Redevance sur vente de gravier		177 705.00				1 626.55
31.4240	Vente de terrain						252 000.00
32	FORETS	716 690.12	454 918.25	547 500.00	382 600.00	659 843.53	286 612.45
320	Forêts communales	682 686.57	421 461.40	521 000.00	357 600.00	642 288.38	271 047.65
320.3111	Achat matériel informatique, logiciels, maintenance, etc.	2 214.50		2 000.00		2 020.65	
320.3114	Achat matériel et machines	2 932.72		6 000.00		4 716.70	
320.3123	Achat électricité et combustible "moutonnerie"	2 117.85		1 300.00		1 000.50	
320.3124	Achat carburant	9 108.30		10 000.00		11 145.85	
320.3130	Achat fournitures	1 003.25		4 000.00		1 725.95	
320.3134	Achat plants	1 937.50		2 000.00		820.00	
320.3140	Entretien des chemins forestiers <i>- Réfection Route du Mont Tendre</i>	132 646.20				143 076.75	
320.3141	Entretien "moutonnerie"	1 426.70		1 500.00		1 635.15	
320.3150	Entretien matériel, machines et véhicules	13 137.45		12 000.00		14 312.15	
320.3181	Frais téléphone "moutonnerie"	326.90		1 000.00		229.90	
320.3182	Frais natels	546.40		1 500.00		580.35	
320.3186	Primes assurance incendie local forestier "moutonnerie"	468.05		400.00		441.35	
320.3186.1	Taxes et assurances véhicules à moteur	6 449.10		6 000.00		5 082.30	
320.3189	Travaux effectués par des tiers (débardage et divers)	251 576.87		200 000.00		188 578.05	
320.3193	Cotisations (la Forestière et divers)	6 268.20		4 000.00		4 291.80	
320.3193.1	Participation communale réserve forestière			5 000.00			
320.3901	Imputation interne des salaires	250 526.58		264 300.00		262 630.93	
320.4353	Vente de matériel à des tiers						314.00
320.43551	Vente bois de service		206 965.95		162 000.00		101 598.95
320.43553	Vente bois de feu		46 724.00		50 000.00		76 394.20
320.43554	Vente de sapins, perches et divers		1 108.00		1 000.00		1 175.00
320.4356	Facturation de services à des tiers		433.85		1 000.00		3 901.00
320.4362	Utilisation de la voiture de service, part du garde		2 400.00		2 400.00		
320.451	Subventions cantonale		22 924.95				34 756.60

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
320	Forêts communales	682 686.57	421 461.40	521 000.00	357 600.00	642 288.38	271 047.65
320.452	Participation péréquation "dépenses thématiques"		138 700.00		138 700.00		50 617.00
320.4650	Remboursement de tiers (carburants)		2 204.65		2 500.00		2 290.90
321	Réserve forestière "Mava"	33 456.85	33 456.85	25 000.00	25 000.00	15 564.80	15 564.80
3212	Suivi scientifique "réserves forestières"	33 456.85	33 456.85	20 000.00	20 000.00	15 564.80	15 564.80
3212.318	Travaux effectués par des tiers, "Suivi scientifique réserves forestières MAVA"	33 456.85		20 000.00		15 564.80	
3212.451	Participation Canton et tiers, "Réserve forestière de Montricher"		6 000.00		20 000.00		
3212.480	Prélèvement à la réserve		27 456.85				15 564.80
3213	Information et surveillance "réserves forestières"			5 000.00	5 000.00		
3213.311	Achat matériel " Information et surveillance réserves forestières MAVA"			5 000.00			
3213.480	Prélèvement aux financements spéciaux "Information et surveillance, réserves forestières MAVA"				5 000.00		
322	Piste Vita	546.70		1 500.00		1 990.35	
322.314	Entretien piste "Vita"	546.70		1 500.00		1 990.35	
33	VIGNE	22 724.35	17 904.80	18 150.00	18 700.00	15 430.60	17 560.80
330.3130	Achat vin et divers	22 604.00		18 000.00		15 430.60	
330.319	Cotisations	120.35		150.00			
330.423	Location de la vigne		2 712.80		2 700.00		3 208.80
330.435	Vente de vin		15 192.00		16 000.00		14 352.00
35	Bâtiments communaux	1 291 582.58	983 696.55	495 950.00	886 950.00	3 829 086.95	4 113 040.53
3501	Grande salle	109 688.08	191 626.10	93 300.00	94 500.00	3 342 425.86	3 310 694.03
3501.3113	Achat mobilier et matériel "grande salle"	15 957.00		6 000.00			
	<i>- Achat de la vaisselle</i>						
3501.3123	Achat électricité "grande salle"	1 953.10		5 000.00		1 413.55	
3501.3124	Gaz "chaufferie bâtiments communaux"	44 873.70		50 000.00		35 924.10	
3501.3133	Achat fournitures "grande salle"	1 593.70		1 000.00		334.80	
3501.3141	Entretien "grande salle"	13 319.50		5 000.00		8 531.30	
	<i>- Achat matériel pour la gym et lavage des rideaux</i>						
3501.3153	Entretien mobilier, équipement et ascenseur "grande salle"	5 294.55					
3501.3186	Primes assurance incendie "grande salle"	5 084.70		3 500.00		2 899.95	
	<i>- Réajustement valeur ECA suite aux travaux</i>						
3501.332.1	Amortissement réfection grande salle 01/19					3 272 259.95	
3501.3901	Imputation interne de salaires "grande salle"	21 611.83		22 800.00		21 062.21	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3501	Grande salle	109 688.08	191 626.10	93 300.00	94 500.00	3 342 425.86	3 310 694.03
3501.427	Loyers "grande salle"		65 300.00		67 000.00		250.00
3501.435	Vente mobilier de la grande salle		350.00				2 260.00
3501.4351	Remboursement frais de chauffage "chaufferie bâtiments communaux"		41 386.10		27 500.00		35 924.08
3501.451	Subvention cantonale		84 590.00				
3501.480.2	Prélèvement à la réserve investissements						3 272 259.95
3502	Collège	52 302.88	137 500.00	59 400.00	137 500.00	86 207.89	137 500.00
3502.3112	Achat de mobilier immeuble "collège"			1 000.00			
3502.3123	Achat d'électricité "collège"	1 681.55		2 000.00		1 662.35	
3502.3124	Frais de chauffage "collège"	15 907.65		14 000.00		23 824.55	
3502.3133	Achat fournitures et matériel "collège"	2 867.50		1 500.00		735.45	
3502.3141	Entretien du "collège"	1 931.15		10 000.00		31 480.75	
3502.3155	Contrats entretien ascenseur	2 722.45		2 100.00		2 075.05	
3502.3186	Primes assurance incendie "collège"	2 263.15		2 500.00		2 134.30	
3502.3901	Imputation interne	24 929.43		26 300.00		24 295.44	
3502.427	Loyers "collège"		137 500.00		137 500.00		137 500.00
3503	Congélateur communal	10 415.76	10 337.10	25 200.00	10 000.00	10 450.83	10 050.50
3503.3123	Achat électricité "congélateur communal"	7 663.75		8 000.00		7 541.85	
3503.3141	Entretien "congélateur communal"	666.66		15 000.00		876.66	
3503.390	Imputation interne de salaires "congélateur communal"	2 085.35		2 200.00		2 032.32	
3503.423	Location cases "congélateur communal"		10 337.10		10 000.00		10 050.50
3504	Parking souterrain Les Remparts	881.00	31 620.00	1 800.00	30 000.00	627.55	27 820.00
3504.3123	Achat d'électricité "parking souterrain"	155.80		500.00		124.40	
3504.3141	Entretien du "parking souterrain"	191.70		500.00			
3504.3186	Primes assurance incendie "parking souterrain"	533.50		800.00		503.15	
3504.427	Location places de parc "parking souterrain"		31 620.00		30 000.00		27 820.00
3505	WC Publics Les Ages	916.00		2 000.00		610.40	
3505.3123	Achat électricité	916.00		1 500.00		610.40	
3505.3141	Entretien WC publics du bâtiment du Boulodrome			500.00			
3506	Bâtiment voirie	13 177.65	10 000.00	12 500.00	10 000.00	10 522.40	10 000.00
3506.3123	Achat électricité immeuble "voirie"	1 575.25		2 000.00		2 332.20	
3506.3124	Achat gaz immeuble "voirie"	5 311.00		7 000.00		5 514.30	
3506.3141	Entretien immeuble "voirie"	4 754.40		2 000.00		1 226.45	
3506.3186	Primes assurance incendie immeuble "voirie"	1 537.00		1 500.00		1 449.45	
3506.490	Imputation interne Loyer "abattoir"		10 000.00		10 000.00		10 000.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3508	Stand de Tir	70 518.60	1 300.00	5 200.00	4 000.00	1 088.50	4 287.60
3508.3123	Electricité "stand de tir"	496.75		2 000.00		437.05	
3508.3141	Entretien "stand de tir"	8 310.10		3 000.00		446.95	
3508.3142	Boucllement incendie stand de tir participation communale	61 494.90					
3508.3186	Primes assurances "stand de tir"	216.85		200.00		204.50	
3508.423	Locations "stand de tir"		1 300.00		4 000.00		4 287.60
3509	Eglise	10 624.77		18 700.00		8 345.76	
3509.311	Achat matériel église	677.15		1 000.00			
3509.3123	Achat électricité église	698.15		1 000.00		518.90	
3509.3124	Achat gaz église	1 783.70		3 000.00		3 747.50	
3509.3141	Entretien église	3 950.00		10 000.00		677.15	
3509.3186	Primes assurance incendie église	766.90		800.00		723.25	
3509.390	Imputation interne de salaire conciergerie	2 748.87		2 900.00		2 678.96	
3510	Hôtel de Ville	50 620.76	13 150.00	58 700.00	13 000.00	52 539.59	6 400.00
3510.3113	Achat mobilier "Hôtel de Ville"			2 500.00			
3510.3123	Achat électricité "Hôtel de Ville"	2 333.85		2 400.00		1 624.10	
3510.3124	Frais de chauffage "Hôtel de Ville"	8 702.65		6 000.00		12 391.63	
3510.3133	Achat fournitures "Hôtel de Ville"			500.00			
3510.3141	Entretien "Hôtel de Ville"	4 108.02		10 000.00		3 980.48	
3510.3186	Primes assurance incendie "Hôtel de Ville"	973.15		900.00		917.75	
3510.3901	Imputation interne salaire "Hôtel de Ville"	34 503.09		36 400.00		33 625.63	
3510.427	Location salle du "Préau"		13 150.00		13 000.00		6 400.00
3511	Bâtiment "PPLS" (ancienne poste)	6 396.17	24 280.00	8 400.00	23 000.00	6 527.66	19 120.00
3511.3123	Electricité et chauffage "PPLS"	2 636.10		3 500.00		2 279.20	
3511.314	Entretien bâtiment "PPLS"			1 000.00		600.95	
3511.3186	Assurance incendie "PPLS"	537.25		500.00		506.65	
3511.390	Imputation interne de salaires	3 222.82		3 400.00		3 140.86	
3511.427	Loyers "PPLS" et places de parc		24 280.00		23 000.00		19 120.00
3512	Bâtiment du Pied du Mont-Tendre	35 084.99	92 280.00	33 800.00	99 000.00	56 875.89	92 680.00
3512.312	Achat électricité "Pied du Mont-Tendre"	1 235.30		1 500.00		807.60	
3512.3124	Frais de chauffage maison "Pied du Mont-Tendre"	7 739.55		7 500.00		1 630.45	
3512.3133	Fournitures maison "Pied du Mont-Tendre"			600.00			
3512.3141	Frais entretien "Pied du Mont-Tendre"	12 524.05		10 000.00		35 843.25	
3512.3154	Contrat de maintenance et entretien "épicerie" groupe froid	3 080.22		3 100.00		6 772.52	
3512.3155	Contrat maintenance ascenseur + téléphone "Pied du Mont-Tendre"	3 839.00		4 000.00		5 367.55	
3512.3186	Assurance incendie "Pied du Mont-Tendre"	1 358.70		1 500.00		1 281.35	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3512	Bâtiment du Pied du Mont-Tendre	35 084.99	92 280.00	33 800.00	99 000.00	56 875.89	92 680.00
3512.390	Imputation interne salaires "Pied du Mont-Tendre"	5 308.17		5 600.00		5 173.17	
3512.423	Loyers "Pied du Mont-Tendre"		92 280.00		93 000.00		86 380.00
3512.435	Remboursement frais de chauffage "Pied du Mont-Tendre"				6 000.00		6 300.00
3513	Bibliothèque communale	6 567.67		6 200.00		5 233.14	
3513.311	Achat Mobilier, Bibliothèque Communale					199.20	
3513.312	Electricité "bibliothèque communale"	2 236.40		1 000.00		1 000.20	
3513.315	Maintenance programme informatique (PMB)	1 121.27		1 200.00		717.14	
3513.318	Frais téléphone et internet bibliothèque communale	1 210.00		2 000.00		1 316.60	
3513.365	Subvention "bibliothèque communale"	2 000.00		2 000.00		2 000.00	
3514	Immeubles "Résidence des Noyers"	513 373.43	237 873.90	43 400.00	241 000.00	54 475.89	242 553.95
3514.312	Frais de chauffage "Résidence des Noyers"	853.60		1 200.00			
3514.3122	Electricité "Résidence des Noyers"	1 420.90		1 200.00		772.10	
3514.314	Frais d'entretien "Résidence des Noyers"	14 557.27		12 000.00		16 732.17	
3514.3155	Maintenance entretien ascenseurs+téléphone "Résidence des Noyers"	16 225.53		8 000.00		7 580.75	
3514.318	Honoraires et frais "Résidence des Noyers"	15 106.20		18 000.00		17 395.80	
3514.3181	Assurance ECA "Résidence des Noyers"	2 141.20		2 400.00		2 032.30	
3514.3182	Honoraires conciergerie					9 408.50	
3514.330	Amortissement immeuble	462 500.00					
3514.390	Imputation interne salaires "Résidence des Noyers"	568.73		600.00		554.27	
3514.423	Loyers "Résidence des Noyers"		212 678.30		215 000.00		214 089.70
3514.4231	Loyers places de parc intérieures et extérieures "Résidence des Noyers"		24 840.30		26 000.00		24 714.00
3514.436	Remboursement de tiers		355.30				3 750.25
3515	Parking communal "Au Champet"	121 136.90	16 560.00	1 800.00	18 000.00	480.20	18 480.00
3515.312	Electricité parking communal "au Champet"	193.70		500.00		226.85	
3515.314	Entretien parking communal "au Champet"	48.45		1 000.00			
3515.318	Assurance ECA parking communal "au Champet"	894.75		300.00		253.35	
3515.330	Amortissement parking	120 000.00					
3515.423	Location places de parc extérieures et intérieures "au Champet"		16 560.00		18 000.00		18 480.00
3517	Immeuble "du Bourg"	197 345.35	10 500.00	7 000.00	14 000.00	15 082.15	21 241.60
3517.3122	Electricité et gaz immeuble "du Bourg 9"	2 872.10		1 000.00		8 618.75	
3517.314	Frais entretien immeuble "du Bourg 9"	1 611.45		5 000.00		968.95	
3517.318	Honoraires et frais "du Bourg 9"	4 486.55				4 669.00	
3517.3181	Assurances incendie et divers immeuble "du Bourg 9"	875.25		1 000.00		825.45	
3517.330	Amortissement immeuble	187 500.00					

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3517	Immeuble "du Bourg"	197 345.35	10 500.00	7 000.00	14 000.00	15 082.15	21 241.60
3517.423	Loyers immeuble "du Bourg 9"		10 500.00		14 000.00		21 241.60
3551	Hôtel des Deux Sapins	30 289.56	59 220.00	22 800.00	64 000.00	42 819.77	59 220.00
3551.3113	Achat mobilier "auberge aux 2 Sapins"			1 000.00		2 055.65	
3551.3124	Frais de chauffage "auberge les 2 Sapins"	10 206.05					
3551.3141	Entretien du bâtiment "auberge aux 2 Sapins"	9 589.10		10 000.00		32 215.55	
3551.3153	Entretien mobilier et chambre froide "auberge aux 2 Sapins"	934.91		5 000.00		2 218.12	
3551.3184	Contrat de maintenance ascenseur "auberge aux 2 Sapins"	5 199.80		2 200.00		2 218.90	
3551.3186	Primes assurance incendie "auberge aux 2 Sapins"	4 359.70		4 600.00		4 111.55	
3551.423	Loyer "auberge et hôtel aux 2 Sapins"		59 220.00		64 000.00		59 220.00
3552	Bâtiment "des régents"	11 906.40	56 592.45	15 750.00	56 000.00	15 848.45	41 842.85
3552.3124	Electricité et gaz immeuble "des Régents"	9 055.20		10 000.00		10 109.10	
3552.3141	Entretien immeuble "des Régents"	2 050.10		5 000.00		4 983.85	
3552.3186	Primes assurances incendie immeuble "des Régents"	801.10		750.00		755.50	
3552.423	Loyers appartements et places de parc immeuble "des Régents"		56 539.90		55 000.00		41 786.80
3552.435	Remboursement électricité combustible immeuble "des Régents"		52.55		1 000.00		56.05
3555	Chalet de Chardevaz	2 348.78	8 570.00	9 100.00	7 750.00	9 201.36	15 500.00
3555.3141	Entretien "Chardevaz"	258.50		2 000.00		1 197.25	
3555.3181	Honoraires, Chardevaz			5 000.00		6 000.00	
3555.3186	Primes assurance incendie "Chardevaz"	1 047.60		1 000.00		987.95	
3555.390	Imputation interne salaire "Chardevaz"	1 042.68		1 100.00		1 016.16	
3555.423	Loyer "Chardevaz"		8 570.00		7 750.00		15 500.00
3556	Chalet du Mont-Tendre	6 277.16	6 449.00	13 450.00	5 000.00	17 782.83	5 000.00
3556.3141	Entretien"Chalet du Mont-Tendre"	2 962.40		10 000.00		14 579.20	
3556.3186	Primes assurance incendie "Chalet du Mont-Tendre"	850.25		850.00		801.80	
3556.390	Imputation interne de salaire "Chalet du Mont-Tendre"	2 464.51		2 600.00		2 401.83	
3556.423	Loyer "Chalet du Mont-Tendre"		5 000.00		5 000.00		5 000.00
3556.436	Remboursement de tiers, Mont-Tendre		1 449.00				
	<i>- ECA versement pour le sinistre</i>						
3557	Chalet Neuf	1 208.65	2 000.00	5 550.00	2 000.00	817.25	2 000.00
3557.3141	Entretien "Chalet Neuf"	620.85		5 000.00		262.85	
3557.3186	Primes assurance incendie "Chalet Neuf"	587.80		550.00		554.40	
3557.423	Loyer "Chalet Neuf"		2 000.00		2 000.00		2 000.00
3558	Chalet du Pré Anselme	2 251.88	19 288.00	4 100.00	3 500.00	52 622.57	33 000.00
3558.3141	Entretien "chalet du Pré Anselme"	214.30		2 000.00		50 656.20	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3558	Chalet du Pré Anselme	2 251.88	19 288.00	4 100.00	3 500.00	52 622.57	33 000.00
3558.3186	Primes assurance incendie "Pré Anselme"	615.75		600.00		580.70	
3558.390	Imputation interne de salaires "Pré Anselme"	1 421.83		1 500.00		1 385.67	
3558.423	Location "Pré Anselme"		3 000.00		3 500.00		3 000.00
3558.436	Chalet du Pré Anselme, remboursement de tiers <i>- ECA versement pour le sinistre</i>		16 288.00				30 000.00
3559	Refuges	6 567.87	350.00	2 950.00	500.00	1 694.10	1 450.00
3559.3141	Entretien des "refuges" <i>- Refuge la Fougère entretien installation solaire</i>	5 620.15		2 000.00		779.40	
3559.3186	Primes assurances incendie "refuges"	284.20		250.00		268.05	
3559.3901	Imputation interne de salaires "refuges"	663.52		700.00		646.65	
3559.423	Location des "refuges"		350.00		500.00		1 450.00
3560	Ferme du Devens	3 088.75	48 000.00	6 800.00	48 000.00	3 129.25	48 000.00
3560.3141	Entretien "Ferme du Devens"	1 326.20		5 000.00		1 467.05	
3560.3186	Primes assurance incendie "Ferme du Devens"	1 762.55		1 800.00		1 662.20	
3560.423	Loyer "Ferme du Devens"		48 000.00		48 000.00		48 000.00
3563	Chalet de Risel	8 194.89	2 000.00	2 850.00	2 000.00	877.11	2 000.00
3563.3141	Entretien "Chalet de Risel"	7 379.74		2 000.00		96.45	
3563.3186	Primes assurances incendie "Risel"	436.00		450.00		411.15	
3563.390	Imputation interne salaire "Chalet de Risel"	379.15		400.00		369.51	
3563.423	Loyer "Chalet de Risel"		2 000.00		2 000.00		2 000.00
3564	Chalet de Pierre	465.65	3 000.00	1 400.00	3 000.00	439.10	3 000.00
3564.3141	Entretien "Chalet de Pierre"			1 000.00			
3564.3186	Primes assurances incendie "Chalet de Pierre"	465.65		400.00		439.10	
3564.423	Loyer "Chalet de Pierre"		3 000.00		3 000.00		3 000.00
3569	Fontaines et couverts de fontaines	3 230.10	1 200.00	25 300.00	1 200.00	3 908.55	1 200.00
3569.3141	Entretien des fontaines	2 989.20		25 000.00		3 681.50	
3569.3186	Primes assurance incendie fontaines	240.90		300.00		227.05	
3569.423	Location garage (Fontaine couverte du Grand-Faubourg)		1 200.00		1 200.00		1 200.00
3570	Bâtiments communaux	16 702.88		8 500.00		28 452.90	
3570.3123	Electricité local la Traversaille	21.40					
3570.313	Achat fournitures pour divers bâtiments	10 798.18		5 000.00		6 068.55	
3570.314	Système fermeture des portes	1 429.85		1 500.00		728.75	
3570.3161	Locations diverses (caravanes,containers,etc)	2 782.60				20 000.00	
3570.318	ECA, police mobilière divers bâtiments	1 670.85		2 000.00		1 655.60	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	754 970.51	119 690.40	869 500.00	102 900.00	1 072 142.93	434 903.20
43	Entretien des routes	331 785.07	3 928.85	403 300.00	2 500.00	269 588.71	1 996.00
431	Routes	310 953.62	3 886.00	356 300.00	2 500.00	204 340.06	1 996.00
431.3114	Achat matériel et machines	13 691.05		15 000.00		10 840.45	
431.3124	Achat carburant	6 840.95		7 000.00		4 749.45	
431.3133	Achat fournitures	4 092.25		12 000.00		5 471.05	
431.31421	Entretien du réseau routier	124 208.60		150 000.00		32 970.25	
431.31422	Déneigement du réseau routier	30 515.16		30 000.00		17 711.31	
431.3143	Entretien de la signalisation routière	4 627.40		15 000.00		14 995.55	
431.3150	Frais véhicules et débours divers	4 037.65				8 799.60	
431.3154	Entretien du matériel	12 039.90		10 000.00		3 284.15	
431.3185	Honoraires et prestations de service			1 000.00			
431.3186	Taxes et assurances véhicules automobiles	6 822.65		6 500.00		4 087.10	
431.3901	Imputation interne des salaires	104 078.01		109 800.00		101 431.15	
431.4361	Remboursement assurances (sinistre)						50.00
431.4362	Remboursement de tiers (déneigement)		3 886.00		2 500.00		1 946.00
432	Eclairage public	20 831.45	42.85	47 000.00		65 248.65	
432.312	Achat électricité éclairage public	18 622.45		20 000.00		22 977.65	
432.313	Achat fournitures + leasing éclairage Noël	2 209.00		2 000.00			
432.314	Extension, amélioration et entretien des installations			25 000.00		42 271.00	
432.436	Remboursement de tiers, éclairage public		42.85				
44	Parcs, promenades, cimetières	74 030.34		135 600.00		111 338.22	
440	Parcs, jardins publics et cimetière	74 030.34		121 800.00		104 637.80	
440.311	Achat de mobilier	165.80		10 000.00		786.50	
440.3134	Achat fournitures	1 033.20		15 000.00		11 417.60	
440.3145	Entretien	24 868.25		50 000.00		49 200.75	
440.3901	Imputation interne de salaires	47 963.09		46 800.00		43 232.95	
441	Cimetière			13 800.00		6 700.42	
441.3134	Achat fournitures cimetière			5 000.00			
441.3145	Entretien du cimetière			5 000.00		3 190.05	
441.3901	Imputation interne de salaires			3 800.00		3 510.37	
45	Ordures ménagères et décharge	224 383.94	81 653.15	189 800.00	71 400.00	603 681.12	409 731.20
450	Elimination des ordures	171 750.29	81 653.15	155 300.00	71 400.00	173 582.22	76 367.15
450.3114	Achat matériel d'exploitation et d'entretien	2 110.20		2 000.00		60.10	
450.3137	Achat de sacs poubelles officiels destinés à la revente			1 000.00		1 405.49	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
450	Elimination des ordures	171 750.29	81 653.15	155 300.00	71 400.00	173 582.22	76 367.15
450.3188	Enlèvement et élimination des déchets	130 475.65		110 000.00		134 905.00	
450.3524	Elimination des déchets carnés	3 808.25		5 000.00		2 754.60	
450.390	Imputation interne de salaires	35 356.19		37 300.00		34 457.03	
450.434	Taxes élimination des déchets		35 430.05		32 000.00		31 444.80
450.4341	Refacturation des déchets carnés		478.30		200.00		
450.4342	Rétrocession taxes au sac		38 728.65		38 000.00		37 551.50
450.4354	Vente de sacs poubelles		229.00		200.00		88.00
450.437	Taxe déchetterie (amendes/télécommandes)		775.00		500.00		935.00
450.465	Remboursement de tiers (papier, verre)		5 512.15				5 947.85
450.4902	Imputation interne sacs poubelles		500.00		500.00		400.00
451	Déchetterie des Génévriers	52 503.25		33 400.00		429 600.75	333 364.05
451.3123	Electricité déchetterie "des Génévriers"	1 097.75		1 500.00		1 154.90	
451.3141	Entretien déchetterie "des Génévriers"	50 489.80		30 000.00		94 999.10	
	- Location containers						
451.3182	Frais téléphones	828.00		900.00			
451.3186	Prime assurance incendie déchetterie "des Génévriers"	87.70		1 000.00		82.70	
451.332	Amortissement aménagement déchetterie 03/15					333 364.05	
451.480	Prélèvement à réserve investissement						333 364.05
452	Local Rte de la Traversaille	130.40		1 100.00		498.15	
452.3123	Achat électricité local	63.00		500.00		84.00	
452.314	Entretien			500.00		350.55	
452.3186	Primes assurance incendie	67.40		100.00		63.60	
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	124 771.16	34 108.40	135 800.00	29 000.00	87 534.88	23 176.00
460	Station d'épuration	124 771.16	19 458.55	117 800.00	11 000.00	85 414.18	9 428.00
460.3114	Achat matériel d'exploitation			2 000.00			
460.3123	Achat électricité	14 602.55		12 000.00		14 757.90	
460.3133	Achat produits et fournitures	4 101.55		7 000.00		4 525.10	
460.3141	Entretien STEP	32 553.55		30 000.00		5 373.40	
460.3142	Achat et installation panneaux solaires	269.20				35 134.50	
460.3144	Elimination des boues STEP	46 191.55		40 000.00		690.45	
460.3182	Frais téléphone STEP			500.00		50.00	
460.3186	Primes assurance incendie STEP	1 247.20		1 400.00		1 176.20	
460.3191	Taxe pour la réduction des micropolluants	10 355.00		8 600.00		8 649.00	
460.3901	Imputation interne de salaires	15 450.56		16 300.00		15 057.63	
460.4342	Taxes annuelles d'épuration		10 232.35		11 000.00		9 428.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
460	Station d'épuration	124 771.16	19 458.55	117 800.00	11 000.00	85 414.18	9 428.00
460.436	Remboursement de tiers (STEP)		9 226.20				
	- <i>Pronovo rétributions photovoltaïque</i>						
461	Canalisations (égouts)		14 649.85	18 000.00	18 000.00	2 120.70	13 748.00
461.3141	Entretien canalisations			15 000.00		2 120.70	
461.3185	Honoraires et prestations de service			3 000.00			
461.4340	Taxes raccordement		5 156.85		8 000.00		4 320.00
461.4342	Taxes annuelles d'entretien		9 493.00		10 000.00		9 428.00
47	Cours d'eau et digues			5 000.00			
470.3147	Entretien des cours d'eau			5 000.00			

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	606 018.90		666 000.00		618 134.60	
51	Enseignement primaire et secondaire	496 804.75		515 300.00		490 786.15	
510.352.1	Participation au groupement scolaire ASIABE	496 804.75		515 300.00		490 786.15	
54	Office d'orientation professionnelle	1 463.90		1 500.00		1 271.95	
540.351	Participation orientation professionnelle	1 463.90		1 500.00		1 271.95	
57	Accueil de jour des enfants	101 191.60		142 000.00		120 022.90	
570.351	Participation à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants	101 191.60		142 000.00		120 022.90	
58	Temples et cultes	6 558.65		7 200.00		6 053.60	
580.3130	Achat fournitures et divers paroisse			200.00			
580.318	Salaires organistes	1 600.00		2 000.00		1 120.00	
580.3652	Participation paroisse Catholique & paroisse langue allemande	4 958.65		5 000.00		4 933.60	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	419 780.41	151 939.45	407 950.00	11 000.00	473 002.74	64 748.20
61	Participation à la réforme policière	325 893.00	119 421.00	325 900.00		390 000.55	61 164.00
61.310	Imprimés Police					161.55	
61.351	Participation à la réforme policière	325 893.00		325 900.00		389 839.00	
61.451	Réforme de la police, décompte année précédente		119 421.00				61 164.00
63	Police sanitaire	105.85		150.00		141.50	
63.3181	Inspection denrées alimentaires (contrôle champignons)	105.85		150.00		141.50	
64	Service des inhumations	2 349.20		2 000.00			
64.3189	Prestation de services, tiers	2 349.20		2 000.00			
65	Défenses contre l'incendie	29 402.00		33 300.00		25 380.00	
65.3526	Participation SDIS Etraz-Région	29 402.00		33 300.00		25 380.00	
66	Protection civile	37 688.28	18 986.10	20 000.00		17 802.40	48.00
66.314	Entretien abri PC	18 938.08					
66.3521	Participation protection civile régionale	18 750.20		20 000.00		17 802.40	
66.436	Remboursement protection civile		48.00				48.00
66.480	Prélèvement sur fonds de réserve		18 938.10				
67	Abattoir	24 342.08	13 532.35	26 600.00	11 000.00	39 678.29	3 536.20
67.3133	Fournitures abattoir	490.00		3 000.00		179.90	
67.3141	Entretien abattoir (installations)	6 855.45		5 000.00		19 296.25	
67.3181	Honoraires vétérinaire	2 636.35		4 000.00		5 952.75	
67.390	Imputation interne salaire abattoir	4 360.28		4 600.00		4 249.39	
67.3901	Imputation interne Loyer abattoir	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
67.427	Locations de l'abattoir		12 413.15		8 000.00		1 951.60
67.436	Remboursement tiers abattoir		1 119.20		3 000.00		1 584.60

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	7 544 557.20	362 733.00	7 546 900.00		10 443 575.95	4 587 019.00
71	Services sociaux régionaux	22 830.00		24 000.00		22 846.80	
71.352	Participation "ARASMAC"	22 830.00		24 000.00		22 846.80	
72	Prévoyance sociale cantonale	7 509 837.00	362 733.00	7 509 900.00		10 382 878.00	4 587 019.00
72.3515	Participation charges cantonales, facture sociale	7 509 837.00		7 509 900.00		10 364 878.00	
72.3516	Décompte année précédente, facture sociale					18 000.00	
72.451	Décompte année précédente, facture sociale		362 733.00				22 141.00
72.4515	Estimation décompte final à recevoir						4 564 878.00
73	Santé publique	11 890.20		13 000.00		37 851.15	
73.3133	Protection sanitaire population COVID 19	9 694.65		13 000.00		35 987.05	
73.3180	Défibrillateur abonnement	2 195.55				476.30	
73.3655	Santé-préventions					1 387.80	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	107 781.50	126 881.75	95 300.00	151 700.00	105 366.26	124 430.45
81	Service des eaux	57 371.60	57 371.60	39 300.00	76 700.00	61 255.21	57 719.40
810.3123	Achat électricité station de pompage et réservoir	2 014.05		6 500.00		6 678.20	
810.3141	Entretien station pompage et réservoir	1 419.50		2 000.00		23 601.90	
810.3144	Entretien des canalisations	1 179.75		15 000.00		17 394.80	
810.3180	Frais de téléphones	3 694.10		2 000.00		1 171.15	
810.3185	Honoraires divers et frais de raccordement	14 974.20		4 000.00		3 408.25	
	<i>- A. Parriaux Hydrogéologue analyses de l'eau</i>						
810.3186	Assurance incendie station de pompage	630.35		700.00		594.50	
810.3813	Attribution aux financements spéciaux	24 833.86					
810.3901	Imputation interne de salaires	8 625.79		9 100.00		8 406.41	
810.4341	Taxes de raccordement		4 187.00		12 000.00		2 707.00
810.4351	Vente d'eau		53 063.40		55 000.00		52 970.00
810.436	Remboursement de tiers		121.20				242.40
810.4363	Subside E.C.A.						1 800.00
810.4813	Prélèvement fonds de réserve				9 700.00		
82	Service électrique	30 951.05	30 951.05	35 000.00	35 000.00	27 554.05	27 554.05
82.380	Attribution aux fonds de réserve énergie renouvelable	30 951.05		35 000.00		27 554.05	
82.4112	Indemnité communale liée à l'usage du sol		30 951.05		35 000.00		27 554.05
84	Energie - chaleur - force	17 532.10	17 532.10	20 000.00	20 000.00	16 417.00	16 417.00
84.365	Aides pour les énergies renouvelables, développement durable	17 532.10		20 000.00		16 417.00	
84.480	Prélèvement sur fonds de réserve énergies renouvelables		17 532.10		20 000.00		16 417.00
85	Télé-réseau	1 926.75	21 027.00	1 000.00	20 000.00	140.00	22 740.00
85.314	Télé-réseau, travaux d'entretien et d'extension	1 926.75		1 000.00		140.00	
85.4342	Rétrocession Sefa télé-réseau		21 027.00		20 000.00		22 740.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	17 793 905.32	17 802 500.29	16 039 550.00	16 045 650.00	21 300 328.36	21 301 723.21
	<i>Excédent</i>		8 594.97		6 100.00		1 394.85

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	CHARGES	17 793 905.32		16 039 550.00		21 300 328.36	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	985 220.85		1 076 000.00		991 712.45	
300	Autorités et commissions	166 976.90		185 000.00		153 353.35	
101.300	Rétributions et jetons présence Conseil Communal	18 570.00		15 000.00		11 662.40	
102.300	Rétributions Municipalité	148 406.90		170 000.00		141 690.95	
301	Personnel admin. et d'exploit.	618 375.50		685 000.00		659 490.40	
130.3011	Traitement du personnel	513 269.10		575 000.00		554 384.00	
130.3012	Salaire garde forestier	105 106.40		110 000.00		105 106.40	
303	Assurances sociales	73 840.60		80 000.00		75 366.55	
102.3030	Assurances sociales Municipalité	14 112.95		18 500.00		13 339.85	
130.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	59 727.65		61 500.00		62 026.70	
304	Caisse de pensions et prév.	56 056.95		47 000.00		47 278.70	
130.3040	Caisse de pension, part employeur	56 056.95		47 000.00		47 278.70	
305	Assurances accidents, maladie	25 469.20		32 500.00		19 186.55	
130.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	25 469.20		32 500.00		19 186.55	
306	Indemnisation et remboursement	21 935.50		33 000.00		29 448.10	
102.306	Notes de frais Municipalité	15 000.00		15 000.00		15 000.00	
130.3060	Remboursement de frais	6 935.50		18 000.00		14 448.10	
309	Autres charges aut. et pers.	22 566.20		13 500.00		7 588.80	
130.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	22 217.05		6 500.00		7 588.80	
130.3092	Habits employés de la voirie et la conciergerie	329.15					
130.3099	Formation apprenti	20.00		7 000.00			
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1 787 671.78		1 687 350.00		1 731 718.59	
310	Imprimés et fournitures bureau	14 065.00		18 000.00		10 800.55	
101.310	Imprimés et fournitures bureau Conseil Communal	2 749.90		2 000.00		1 071.95	
111.3100	Imprimés et fournitures de bureau	10 131.60		15 000.00		8 881.20	
111.3101	Avis d'enquête construction	1 183.50		1 000.00		685.85	
61.310	Imprimés Police					161.55	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
311	Achats mobilier, matériel, etc	40 355.17		60 500.00		21 802.20	
102.311	Achat mobilier, machines, équipement technique de bureau	2 310.75		3 500.00		1 716.90	
111.3111	Achat et leasing mobilier et machines			1 000.00			
190.311	Achat matériel, équipement et leasing	296.00		3 500.00		1 461.70	
320.3111	Achat matériel informatique, logiciels, maintenance, etc.	2 214.50		2 000.00		2 020.65	
320.3114	Achat matériel et machines	2 932.72		6 000.00		4 716.70	
3213.311	Achat matériel " Information et surveillance réserves forestières MAVA"			5 000.00			
3501.3113	Achat mobilier et matériel "grande salle" <i>- Achat de la vaisselle</i>	15 957.00		6 000.00			
3502.3112	Achat de mobilier immeuble "collège"			1 000.00			
3509.311	Achat matériel église	677.15		1 000.00			
3510.3113	Achat mobilier "Hôtel de Ville"			2 500.00			
3513.311	Achat Mobilier, Bibliothèque Communale					199.20	
431.3114	Achat matériel et machines	13 691.05		15 000.00		10 840.45	
440.311	Achat de mobilier	165.80		10 000.00		786.50	
450.3114	Achat matériel d'exploitation et d'entretien	2 110.20		2 000.00		60.10	
460.3114	Achat matériel d'exploitation			2 000.00			

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
312	Achats d'eau, d'énergie, comb.	186 990.10		190 600.00		185 659.58	
320.3123	Achat électricité et combustible "moutonnerie"	2 117.85		1 300.00		1 000.50	
320.3124	Achat carburant	9 108.30		10 000.00		11 145.85	
3501.3123	Achat électricité "grande salle"	1 953.10		5 000.00		1 413.55	
3501.3124	Gaz "chaufferie bâtiments communaux"	44 873.70		50 000.00		35 924.10	
3502.3123	Achat d'électricité "collège"	1 681.55		2 000.00		1 662.35	
3502.3124	Frais de chauffage "collège"	15 907.65		14 000.00		23 824.55	
3503.3123	Achat électricité "congélateur communal"	7 663.75		8 000.00		7 541.85	
3504.3123	Achat d'électricité "parking souterrain"	155.80		500.00		124.40	
3505.3123	Achat électricité	916.00		1 500.00		610.40	
3506.3123	Achat électricité immeuble "voirie"	1 575.25		2 000.00		2 332.20	
3506.3124	Achat gaz immeuble "voirie"	5 311.00		7 000.00		5 514.30	
3508.3123	Electricité "stand de tir"	496.75		2 000.00		437.05	
3509.3123	Achat électricité église	698.15		1 000.00		518.90	
3509.3124	Achat gaz église	1 783.70		3 000.00		3 747.50	
3510.3123	Achat électricité "Hôtel de Ville"	2 333.85		2 400.00		1 624.10	
3510.3124	Frais de chauffage "Hôtel de Ville"	8 702.65		6 000.00		12 391.63	
3511.3123	Electricité et chauffage "PPLS"	2 636.10		3 500.00		2 279.20	
3512.312	Achat électricité "Pied du Mont-Tendre"	1 235.30		1 500.00		807.60	
3512.3124	Frais de chauffage maison "Pied du Mont-Tendre"	7 739.55		7 500.00		1 630.45	
3513.312	Electricité "bibliothèque communale"	2 236.40		1 000.00		1 000.20	
3514.312	Frais de chauffage "Résidence des Noyers"	853.60		1 200.00			
3514.3122	Electricité "Résidence des Noyers"	1 420.90		1 200.00		772.10	
3515.312	Electricité parking communal "au Champet"	193.70		500.00		226.85	
3517.3122	Electricité et gaz immeuble "du Bourg 9"	2 872.10		1 000.00		8 618.75	
3551.3124	Frais de chauffage "auberge les 2 Sapins"	10 206.05					
3552.3124	Electricité et gaz immeuble "des Régents"	9 055.20		10 000.00		10 109.10	
3570.3123	Electricité local la Traversaille	21.40					
431.3124	Achat carburant	6 840.95		7 000.00		4 749.45	
432.312	Achat électricité éclairage public	18 622.45		20 000.00		22 977.65	
451.3123	Electricité déchetterie "des Génévriers"	1 097.75		1 500.00		1 154.90	
452.3123	Achat électricité local	63.00		500.00		84.00	
460.3123	Achat électricité	14 602.55		12 000.00		14 757.90	
810.3123	Achat électricité station de pompage et réservoir	2 014.05		6 500.00		6 678.20	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
313	Autres fournit. et marchand.	62 424.78		91 800.00		86 157.19	
320.3130	Achat fournitures	1 003.25		4 000.00		1 725.95	
320.3134	Achat plants	1 937.50		2 000.00		820.00	
330.3130	Achat vin et divers	22 604.00		18 000.00		15 430.60	
3501.3133	Achat fournitures "grande salle"	1 593.70		1 000.00		334.80	
3502.3133	Achat fournitures et matériel "collège"	2 867.50		1 500.00		735.45	
3510.3133	Achat fournitures "Hôtel de Ville"			500.00			
3512.3133	Fournitures maison "Pied du Mont-Tendre"			600.00			
3551.3113	Achat mobilier "auberge aux 2 Sapins"			1 000.00		2 055.65	
3570.313	Achat fournitures pour divers bâtiments	10 798.18		5 000.00		6 068.55	
431.3133	Achat fournitures	4 092.25		12 000.00		5 471.05	
432.313	Achat fournitures + leasing éclairage Noël	2 209.00		2 000.00			
440.3134	Achat fournitures	1 033.20		15 000.00		11 417.60	
441.3134	Achat fournitures cimetièrre			5 000.00			
450.3137	Achat de sacs poubelles officiels destinés à la revente			1 000.00		1 405.49	
460.3133	Achat produits et fournitures	4 101.55		7 000.00		4 525.10	
580.3130	Achat fournitures et divers paroisse			200.00			
67.3133	Fournitures abattoir	490.00		3 000.00		179.90	
73.3133	Protection sanitaire population COVID 19	9 694.65		13 000.00		35 987.05	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
314	Entret. immeubles, routes, etc	640 570.68		577 000.00		718 155.92	
320.3140	Entretien des chemins forestiers	132 646.20				143 076.75	
	<i>- Réfection Route du Mont Tendre</i>						
320.3141	Entretien "moutonnerie"	1 426.70		1 500.00		1 635.15	
322.314	Entretien piste "Vita"	546.70		1 500.00		1 990.35	
3501.3141	Entretien "grande salle"	13 319.50		5 000.00		8 531.30	
	<i>- Achat matériel pour la gym et lavage des rideaux</i>						
3502.3141	Entretien du "collège"	1 931.15		10 000.00		31 480.75	
3503.3141	Entretien "congélateur communal"	666.66		15 000.00		876.66	
3504.3141	Entretien du "parking souterrain"	191.70		500.00			
3505.3141	Entretien WC publics du bâtiment du Boulodrome			500.00			
3506.3141	Entretien immeuble "voirie"	4 754.40		2 000.00		1 226.45	
3508.3141	Entretien "stand de tir"	8 310.10		3 000.00		446.95	
3508.3142	Bouclément incendie stand de tir participation communale	61 494.90					
3509.3141	Entretien église	3 950.00		10 000.00		677.15	
3510.3141	Entretien "Hôtel de Ville"	4 108.02		10 000.00		3 980.48	
3511.314	Entretien bâtiment "PPLS"			1 000.00		600.95	
3512.3141	Frais entretien "Pied du Mont-Tendre"	12 524.05		10 000.00		35 843.25	
3514.314	Frais d'entretien "Résidence des Noyers"	14 557.27		12 000.00		16 732.17	
3515.314	Entretien parking communal "au Champet"	48.45		1 000.00			
3517.314	Frais entretien immeuble "du Bourg 9"	1 611.45		5 000.00		968.95	
3551.3141	Entretien du bâtiment "auberge aux 2 Sapins"	9 589.10		10 000.00		32 215.55	
3552.3141	Entretien immeuble "des Régents"	2 050.10		5 000.00		4 983.85	
3555.3141	Entretien "Chardevaz"	258.50		2 000.00		1 197.25	
3556.3141	Entretien "Chalet du Mont-Tendre"	2 962.40		10 000.00		14 579.20	
3557.3141	Entretien "Chalet Neuf"	620.85		5 000.00		262.85	
3558.3141	Entretien "chalet du Pré Anselme"	214.30		2 000.00		50 656.20	
3559.3141	Entretien des "refuges"	5 620.15		2 000.00		779.40	
	<i>- Refuge la Fougère entretien installation solaire</i>						
3560.3141	Entretien "Ferme du Devens"	1 326.20		5 000.00		1 467.05	
3563.3141	Entretien "Chalet de Risel"	7 379.74		2 000.00		96.45	
3564.3141	Entretien "Chalet de Pierre"			1 000.00			
3569.3141	Entretien des fontaines	2 989.20		25 000.00		3 681.50	
3570.314	Système fermeture des portes	1 429.85		1 500.00		728.75	
431.31421	Entretien du réseau routier	124 208.60		150 000.00		32 970.25	
431.31422	Déneigement du réseau routier	30 515.16		30 000.00		17 711.31	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
314	Entret. immeubles, routes, etc	640 570.68		577 000.00		718 155.92	
431.3143	Entretien de la signalisation routière	4 627.40		15 000.00		14 995.55	
432.314	Extension, amélioration et entretien des installations			25 000.00		42 271.00	
440.3145	Entretien	24 868.25		50 000.00		49 200.75	
441.3145	Entretien du cimetière			5 000.00		3 190.05	
451.3141	Entretien déchetterie "des Génévriers"	50 489.80		30 000.00		94 999.10	
	- Location containers						
452.314	Entretien			500.00		350.55	
460.3141	Entretien STEP	32 553.55		30 000.00		5 373.40	
460.3142	Achat et installation panneaux solaires	269.20				35 134.50	
460.3144	Elimination des boues STEP	46 191.55		40 000.00		690.45	
461.3141	Entretien canalisations			15 000.00		2 120.70	
470.3147	Entretien des cours d'eau			5 000.00			
66.314	Entretien abri PC	18 938.08					
67.3141	Entretien abattoir (installations)	6 855.45		5 000.00		19 296.25	
810.3141	Entretien station pompage et réservoir	1 419.50		2 000.00		23 601.90	
810.3144	Entretien des canalisations	1 179.75		15 000.00		17 394.80	
85.314	Téléréseau, travaux d'entretien et d'extension	1 926.75		1 000.00		140.00	
315	Entretien mobiliers, install.	72 202.43		73 900.00		75 377.53	
111.3151	Entretien mobilier et machines			1 500.00		699.90	
180.3150	Frais d'entretien véhicules (Montribus)	2 069.80		2 000.00		2 192.80	
190.315	Entretien et maintenance service informatique	7 699.70		25 000.00		21 357.80	
320.3150	Entretien matériel, machines et véhicules	13 137.45		12 000.00		14 312.15	
3501.3153	Entretien mobilier, équipement et ascenseur "grande salle"	5 294.55					
3502.3155	Contrats entretien ascenseur	2 722.45		2 100.00		2 075.05	
3512.3154	Contrat de maintenance et entretien "épicerie" groupe froid	3 080.22		3 100.00		6 772.52	
3512.3155	Contrat maintenance ascenseur + téléphone "Pied du Mont-Tendre"	3 839.00		4 000.00		5 367.55	
3513.315	Maintenance programme informatique (PMB)	1 121.27		1 200.00		717.14	
3514.3155	Maintenance entretien ascenseurs+téléphone "Résidence des Noyers"	16 225.53		8 000.00		7 580.75	
3551.3153	Entretien mobilier et chambre froide "auberge aux 2 Sapins"	934.91		5 000.00		2 218.12	
431.3150	Frais véhicules et débours divers	4 037.65				8 799.60	
431.3154	Entretien du matériel	12 039.90		10 000.00		3 284.15	
316	Loyers, fermages, redevances	12 782.60				20 000.00	
150.316	Location cantine des Ages	10 000.00					
3570.3161	Locations diverses (caravanes,containers,etc)	2 782.60				20 000.00	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
317	Réceptions et manifestations	66 189.25		60 000.00		22 986.45	
101.317	Réceptions et sorties Conseil Communal	10 216.20		10 000.00		1 768.50	
111.3170	Réceptions et manifestations	55 973.05		50 000.00		21 217.95	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
318	Honoraires, prestations serv.	640 390.67		574 300.00		554 346.87	
111.3180	Frais de ports, téléphones, c.c.p.	11 670.44		9 000.00		9 133.78	
111.3185	Honoraires et frais	5 061.90		10 000.00		13 660.20	
111.3185.01	Honoraires juridiques	3 984.90		20 000.00		13 585.80	
111.3185.03	Traitement des archives	16 220.49		15 500.00		3 392.57	
111.3186	Primes assurances diverses	7 784.25		9 000.00		8 105.40	
111.3187	Frais cartes identité et permis	4 330.00		5 000.00		2 718.65	
111.3188	Remboursement patentes			1 500.00			
180.3188	Transport "Montricher-Village - Montricher-Gare"	19 100.00		21 500.00		21 991.80	
20.3184	Frais de poursuites et contentieux	3 801.25		1 000.00		2 790.20	
21.3180	Honoraires taxation et perception des impôts par l'ACI	38 319.45		45 000.00		41 079.63	
21.3184	Frais de poursuite	3 317.10		3 000.00		3 702.93	
22.3183	Frais bancaires	9 955.22		4 000.00		3 284.81	
31.3180	Honoraires			5 000.00			
320.3181	Frais téléphone "moutonnerie"	326.90		1 000.00		229.90	
320.3182	Frais natels	546.40		1 500.00		580.35	
320.3186	Primes assurance incendie local forestier "moutonnerie"	468.05		400.00		441.35	
320.3186.1	Taxes et assurances véhicules à moteur	6 449.10		6 000.00		5 082.30	
320.3189	Travaux effectués par des tiers (débardage et divers)	251 576.87		200 000.00		188 578.05	
	-						
3212.318	Travaux effectués par des tiers, "Suivi scientifique réserves forestières MAVA"	33 456.85		20 000.00		15 564.80	
3501.3186	Primes assurance incendie "grande salle" <i>- Réajustement valeur ECA suite aux travaux</i>	5 084.70		3 500.00		2 899.95	
3502.3186	Primes assurance incendie "collège"	2 263.15		2 500.00		2 134.30	
3504.3186	Primes assurance incendie "parking souterrain"	533.50		800.00		503.15	
3506.3186	Primes assurance incendie immeuble "voirie"	1 537.00		1 500.00		1 449.45	
3508.3186	Primes assurances "stand de tir"	216.85		200.00		204.50	
3509.3186	Primes assurance incendie église	766.90		800.00		723.25	
3510.3186	Primes assurance incendie "Hôtel de Ville"	973.15		900.00		917.75	
3511.3186	Assurance incendie "PPLS"	537.25		500.00		506.65	
3512.3186	Assurance incendie "Pied du Mont-Tendre"	1 358.70		1 500.00		1 281.35	
3513.318	Frais téléphone et internet bibliothèque communale	1 210.00		2 000.00		1 316.60	
3514.318	Honoraires et frais "Résidence des Noyers"	15 106.20		18 000.00		17 395.80	
3514.3181	Assurance ECA "Résidence des Noyers"	2 141.20		2 400.00		2 032.30	
3514.3182	Honoraires conciergerie					9 408.50	
3515.318	Assurance ECA parking communal "au Champet"	894.75		300.00		253.35	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
318	Honoraires, prestations serv.	640 390.67		574 300.00		554 346.87	
3517.318	Honoraires et frais "du Bourg 9"	4 486.55				4 669.00	
3517.3181	Assurances incendie et divers immeuble "du Bourg 9"	875.25		1 000.00		825.45	
3551.3184	Contrat de maintenance ascenseur "auberge aux 2 Sapins"	5 199.80		2 200.00		2 218.90	
3551.3186	Primes assurance incendie "auberge aux 2 Sapins"	4 359.70		4 600.00		4 111.55	
3552.3186	Primes assurances incendie immeuble "des Régents"	801.10		750.00		755.50	
3555.3181	Honoraires, Chardevaz			5 000.00		6 000.00	
3555.3186	Primes assurance incendie "Chardevaz"	1 047.60		1 000.00		987.95	
3556.3186	Primes assurance incendie "Chalet du Mont-Tendre"	850.25		850.00		801.80	
3557.3186	Primes assurance incendie "Chalet Neuf"	587.80		550.00		554.40	
3558.3186	Primes assurance incendie "Pré Anselme"	615.75		600.00		580.70	
3559.3186	Primes assurances incendie "refuges"	284.20		250.00		268.05	
3560.3186	Primes assurance incendie "Ferme du Devens"	1 762.55		1 800.00		1 662.20	
3563.3186	Primes assurances incendie "Risel"	436.00		450.00		411.15	
3564.3186	Primes assurances incendie "Chalet de Pierre"	465.65		400.00		439.10	
3569.3186	Primes assurance incendie fontaines	240.90		300.00		227.05	
3570.318	ECA, police mobilière divers bâtiments	1 670.85		2 000.00		1 655.60	
431.3185	Honoraires et prestations de service			1 000.00			
431.3186	Taxes et assurances véhicules automobiles	6 822.65		6 500.00		4 087.10	
450.3188	Enlèvement et élimination des déchets	130 475.65		110 000.00		134 905.00	
451.3182	Frais téléphones	828.00		900.00			
451.3186	Prime assurance incendie déchetterie "des Génévriers"	87.70		1 000.00		82.70	
452.3186	Primes assurance incendie	67.40		100.00		63.60	
460.3182	Frais téléphone STEP			500.00		50.00	
460.3186	Primes assurance incendie STEP	1 247.20		1 400.00		1 176.20	
461.3185	Honoraires et prestations de service			3 000.00			
580.318	Salaires organistes	1 600.00		2 000.00		1 120.00	
63.3181	Inspection denrées alimentaires (contrôle champignons)	105.85		150.00		141.50	
64.3189	Prestation de services, tiers	2 349.20		2 000.00			
67.3181	Honoraires vétérinaire	2 636.35		4 000.00		5 952.75	
73.3180	Défibrilateur abonnement	2 195.55				476.30	
810.3180	Frais de téléphones	3 694.10		2 000.00		1 171.15	
810.3185	Honoraires divers et frais de raccordement	14 974.20		4 000.00		3 408.25	
	<i>- A. Parriaux Hydrogéologue analyses de l'eau</i>						
810.3186	Assurance incendie station de pompage	630.35		700.00		594.50	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
319	Impôts, taxes, cotisations	51 701.10		41 250.00		36 432.30	
111.3190	Cotisations	20 512.10		20 000.00		20 493.75	
160.319	Cotisation tourisme régional ARCAM	2 892.00		3 500.00		2 892.00	
31.3190	TVA sur la Gravière	11 553.45				105.75	
320.3193	Cotisations (la Forestière et divers)	6 268.20		4 000.00		4 291.80	
320.3193.1	Participation communale réserve forestière			5 000.00			
330.319	Cotisations	120.35		150.00			
460.3191	Taxe pour la réduction des micropolluants	10 355.00		8 600.00		8 649.00	
32	INTERETS PASSIFS	4 217.86		1 000.00		5 767.57	
329	Autres intérêts	4 217.86		1 000.00		5 767.57	
21.3290	Intérêts rémunérateurs (impôts)	4 217.86		1 000.00		5 767.57	
33	AMORTISSEMENTS	829 657.27		22 000.00		3 696 795.50	
330	Amort. patrimoine financier	796 442.72		22 000.00		76 567.35	
20.3301	Pertes sur débiteurs	10 767.70		2 000.00		9 853.20	
21.3301	Défalcations impôts	15 675.02		20 000.00		66 714.15	
3514.330	Amortissement immeuble	462 500.00					
3515.330	Amortissement parking	120 000.00					
3517.330	Amortissement immeuble	187 500.00					
332	Autres amort. patrimoine admn.	33 214.55				3 620 228.15	
140.332	Amortissement révision PGA 02/2019	33 214.55				14 577.15	
23.332	Amortissements supplémentaires					27.00	
3501.332.1	Amortissement réfection grande salle 01/19					3 272 259.95	
451.332	Amortissement aménagement déchetterie 03/15					333 364.05	
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS	13 343 923.70		12 390 200.00		12 960 139.85	
351	Canton	8 023 997.90		8 064 600.00		10 979 934.90	
150.351	Participation Ecole de Musique	9 158.00		9 000.00		9 158.00	
180.351	Participation déficit lignes transports publics	76 454.40		76 300.00		76 765.05	
540.351	Participation orientation professionnelle	1 463.90		1 500.00		1 271.95	
570.351	Participation à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants	101 191.60		142 000.00		120 022.90	
61.351	Participation à la réforme policière	325 893.00		325 900.00		389 839.00	
72.3515	Participation charges cantonales, facture sociale	7 509 837.00		7 509 900.00		10 364 878.00	
72.3516	Décompte année précédente, facture sociale					18 000.00	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
352	Communes et associations comm.	5 319 925.80		4 325 600.00		1 980 204.95	
180.352	Cartes journalières CFF	1 915.60					
22.3520	Péréquation directe participation communale	3 727 996.00		3 728 000.00		1 417 751.00	
22.3521	Péréquation directe, solde année précédente	1 018 419.00				2 884.00	
450.3524	Elimination des déchets carnés	3 808.25		5 000.00		2 754.60	
510.352.1	Participation au groupement scolaire ASIABE	496 804.75		515 300.00		490 786.15	
65.3526	Participation SDIS Etraz-Région	29 402.00		33 300.00		25 380.00	
66.3521	Participation protection civile régionale	18 750.20		20 000.00		17 802.40	
71.352	Participation "ARASMAC"	22 830.00		24 000.00		22 846.80	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	56 060.75		57 000.00		55 229.30	
365	Aides, subventions inst. priv.	56 060.75		57 000.00		55 229.30	
111.3659	Dons, aides et subventions	31 570.00		30 000.00		30 490.90	
3513.365	Subvention "bibliothèque communale"	2 000.00		2 000.00		2 000.00	
580.3652	Participation paroisse Catholique & paroisse langue allemande	4 958.65		5 000.00		4 933.60	
73.3655	Santé-préventions					1 387.80	
84.365	Aides pour les énergies renouvelables, développement durable	17 532.10		20 000.00		16 417.00	
38	ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT	55 784.91		35 000.00		1 127 554.05	
380	Attrib. fonds résér., renouvel.	30 951.05		35 000.00		1 127 554.05	
23.380	Attribution à réserve investissements futurs					1 100 000.00	
82.380	Attribution aux fonds de réserve énergie renouvelable	30 951.05		35 000.00		27 554.05	
381	Attrib. financements spéciaux	24 833.86					
810.3813	Attribution aux financements spéciaux	24 833.86					
39	IMPUTATIONS INTERNES	731 368.20		771 000.00		731 411.05	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
390	Imputations internes	731 368.20		771 000.00		731 411.05	
111.3901	Imputation interne des salaires	153 557.72		162 000.00		149 652.51	
111.3903	Imputation interne sacs poubelles "naissances"	500.00		500.00		400.00	
320.3901	Imputation interne des salaires	250 526.58		264 300.00		262 630.93	
3501.3901	Imputation interne de salaires "grande salle"	21 611.83		22 800.00		21 062.21	
3502.3901	Imputation interne	24 929.43		26 300.00		24 295.44	
3503.390	Imputation interne de salaires "congélateur communal"	2 085.35		2 200.00		2 032.32	
3509.390	Imputation interne de salaire conciergerie	2 748.87		2 900.00		2 678.96	
3510.3901	Imputation interne salaire "Hôtel de Ville"	34 503.09		36 400.00		33 625.63	
3511.390	Imputation interne de salaires	3 222.82		3 400.00		3 140.86	
3512.390	Imputation interne salaires "Pied du Mont-Tendre"	5 308.17		5 600.00		5 173.17	
3514.390	Imputation interne salaires "Résidence des Noyers"	568.73		600.00		554.27	
3555.390	Imputation interne salaire "Chardevaz"	1 042.68		1 100.00		1 016.16	
3556.390	Imputation interne de salaire "Chalet du Mont-Tendre"	2 464.51		2 600.00		2 401.83	
3558.390	Imputation interne de salaires "Pré Anselme"	1 421.83		1 500.00		1 385.67	
3559.3901	Imputation interne de salaires "refuges"	663.52		700.00		646.65	
3563.390	Imputation interne salaire "Chalet de Risel"	379.15		400.00		369.51	
431.3901	Imputation interne des salaires	104 078.01		109 800.00		101 431.15	
440.3901	Imputation interne de salaires	47 963.09		46 800.00		43 232.95	
441.3901	Imputation interne de salaires			3 800.00		3 510.37	
450.390	Imputation interne de salaires	35 356.19		37 300.00		34 457.03	
460.3901	Imputation interne de salaires	15 450.56		16 300.00		15 057.63	
67.390	Imputation interne salaire abattoir	4 360.28		4 600.00		4 249.39	
67.3901	Imputation interne Loyer abattoir	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
810.3901	Imputation interne de salaires	8 625.79		9 100.00		8 406.41	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	REVENUS		17 802 500.29		16 045 650.00		21 301 723.21
40	IMPOTS		11 372 895.88		11 542 000.00		10 215 611.59
400	Impôts sur le revenu, fortune		10 914 166.73		11 329 000.00		9 835 680.66
21.4001	Impôts sur le revenu PP		6 199 342.69		5 290 000.00		6 057 160.81
21.4002	Impôts sur la fortune PP		4 598 190.02		6 000 000.00		3 670 769.54
21.4003	Impôts à la source		111 168.97		35 000.00		101 215.21
21.4004	Impôt frontaliers		5 465.05		4 000.00		6 535.10
401	Impôts sur le bénéfice net		64 662.95		57 000.00		41 792.95
21.4011	Impôt bénéfice ordinaire PM		58 991.35		50 000.00		34 535.45
21.4012	Impôt capital ordinaire PM		2 581.15		3 000.00		3 012.05
21.4013	Impôt complémentaire sur immeubles PM		3 090.45		4 000.00		4 245.45
402	Impôts foncier		74 920.65		74 000.00		73 486.45
21.4020	Impôt foncier		74 920.65		74 000.00		73 486.45
404	Droits de mutation		102 410.35		50 000.00		111 883.75
21.4040	Droits de mutation		102 410.35		50 000.00		111 883.75
405	Impôts sucesions, donations		206 723.00		25 000.00		138 790.80
21.4050	Impôts sur les successions et donations		206 723.00		25 000.00		138 790.80
406	Impôts, taxes possess., dép.		7 230.00		7 000.00		7 260.00
21.4061	Impôts sur les chiens		7 230.00		7 000.00		7 260.00
409	Impôts récupérés ap. défal.		2 782.20				6 716.98
21.409	Impôts récupérés après défalcation		2 782.20				6 716.98
41	PATENTES, CONCESSIONS		31 152.30		36 000.00		28 490.45
410	Patentes		201.25		1 000.00		936.40
111.410	Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques		201.25		1 000.00		936.40
411	Concessions		30 951.05		35 000.00		27 554.05
82.4112	Indemnité communale liée à l'usage du sol		30 951.05		35 000.00		27 554.05
42	REVENUS DU PATRIMOINE		1 150 185.84		978 150.00		1 131 687.98
422	Revenus capitaux du patrimoine		55 471.04		50 000.00		56 933.93
21.4221	Intérêts moratoires		15 623.27		10 000.00		13 477.39
22.4220	Revenus des capitaux		39 847.77		40 000.00		43 456.54

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
423	Revenus des immeubles patri.		810 451.65		649 650.00		629 712.45
31.4230	Location des places de parc		12 240.00		15 000.00		9 567.30
31.4231	Location des terrains		60 418.25		60 000.00		53 909.60
31.4232	Redevance sur vente de gravier		177 705.00				1 626.55
330.423	Location de la vigne		2 712.80		2 700.00		3 208.80
3503.423	Location cases "congélateur communal"		10 337.10		10 000.00		10 050.50
3508.423	Locations "stand de tir"		1 300.00		4 000.00		4 287.60
3512.423	Loyers "Pied du Mont-Tendre"		92 280.00		93 000.00		86 380.00
3514.423	Loyers "Résidence des Noyers"		212 678.30		215 000.00		214 089.70
3514.4231	Loyers places de parc intérieures et extérieures "Résidence des Noyers"		24 840.30		26 000.00		24 714.00
3515.423	Location places de parc extérieures et intérieures "au Champet"		16 560.00		18 000.00		18 480.00
3517.423	Loyers immeuble "du Bourg 9"		10 500.00		14 000.00		21 241.60
3551.423	Loyer "auberge et hôtel aux 2 Sapins"		59 220.00		64 000.00		59 220.00
3552.423	Loyers appartements et places de parc immeuble "des Régents"		56 539.90		55 000.00		41 786.80
3555.423	Loyer "Chardevaz"		8 570.00		7 750.00		15 500.00
3556.423	Loyer "Chalet du Mont-Tendre"		5 000.00		5 000.00		5 000.00
3557.423	Loyer "Chalet Neuf"		2 000.00		2 000.00		2 000.00
3558.423	Location "Pré Anselme"		3 000.00		3 500.00		3 000.00
3559.423	Location des "refuges"		350.00		500.00		1 450.00
3560.423	Loyer "Ferme du Devens"		48 000.00		48 000.00		48 000.00
3563.423	Loyer "Chalet de Risel"		2 000.00		2 000.00		2 000.00
3564.423	Loyer "Chalet de Pierre"		3 000.00		3 000.00		3 000.00
3569.423	Location garage (Fontaine couverte du Grand-Faubourg)		1 200.00		1 200.00		1 200.00
424	Gains comptables patr. financ.						252 000.00
31.4240	Vente de terrain						252 000.00
427	Revenus immeubles patr. admin.		284 263.15		278 500.00		193 041.60
3501.427	Loyers "grande salle"		65 300.00		67 000.00		250.00
3502.427	Loyers "collège"		137 500.00		137 500.00		137 500.00
3504.427	Location places de parc "parking souterrain"		31 620.00		30 000.00		27 820.00
3510.427	Location salle du "Préau"		13 150.00		13 000.00		6 400.00
3511.427	Loyers "PPLS" et places de parc		24 280.00		23 000.00		19 120.00
67.427	Locations de l'abattoir		12 413.15		8 000.00		1 951.60
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS		546 333.42		477 500.00		516 998.40

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
431	Emoluments		15 837.72		12 700.00		30 679.11
111.4310	Emoluments de chancellerie		8 985.37		10 000.00		6 664.11
111.4311	Vente monographie Montricher		165.00		200.00		117.00
111.4313	Emoluments et autorisations permis de construire		2 781.05		1 000.00		520.00
111.4314	Produits divers		236.20		500.00		20 948.00
20.4310	Remboursement frais de poursuites		3 670.10		1 000.00		2 430.00
434	Taxes de raccordement et util.		124 733.20		131 200.00		117 619.30
450.434	Taxes élimination des déchets		35 430.05		32 000.00		31 444.80
450.4341	Refacturation des déchets carnés		478.30		200.00		
450.4342	Rétrocession taxes au sac		38 728.65		38 000.00		37 551.50
460.4342	Taxes annuelles d'épuration		10 232.35		11 000.00		9 428.00
461.4340	Taxes raccordement		5 156.85		8 000.00		4 320.00
461.4342	Taxes annuelles d'entretien		9 493.00		10 000.00		9 428.00
810.4341	Taxes de raccordement		4 187.00		12 000.00		2 707.00
85.4342	Rétrocession Sefa téléreseau		21 027.00		20 000.00		22 740.00
435	Ventes et prestations service		366 304.85		322 200.00		296 566.23
111.4350	Vente à des tiers				500.00		
180.435	Location Montribus		800.00		2 000.00		1 232.95
320.4353	Vente de matériel à des tiers						314.00
320.43551	Vente bois de service		206 965.95		162 000.00		101 598.95
320.43553	Vente bois de feu		46 724.00		50 000.00		76 394.20
320.43554	Vente de sapins, perches et divers		1 108.00		1 000.00		1 175.00
320.4356	Facturation de services à des tiers		433.85		1 000.00		3 901.00
330.435	Vente de vin		15 192.00		16 000.00		14 352.00
3501.435	Vente mobilier de la grande salle		350.00				2 260.00
3501.4351	Remboursement frais de chauffage "chaufferie bâtiments communaux"		41 386.10		27 500.00		35 924.08
3512.435	Remboursement frais de chauffage "Pied du Mont-Tendre"				6 000.00		6 300.00
3552.435	Remboursement électricité combustible immeuble "des Régents"		52.55		1 000.00		56.05
450.4354	Vente de sacs poubelles		229.00		200.00		88.00
810.4351	Vente d'eau		53 063.40		55 000.00		52 970.00

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
436	Remboursements de tiers		38 682.65		10 900.00		67 779.68
111.4360	Remboursement de tiers						15 000.00
130.4360	Participation aux frais		429.80				2 812.30
130.4361	Remboursement de traitements						6 802.90
21.4362	Remboursement frais de poursuite		3 317.10		3 000.00		3 743.23
320.4362	Utilisation de la voiture de service, part du garde		2 400.00		2 400.00		
3514.436	Remboursement de tiers		355.30				3 750.25
3556.436	Remboursement de tiers, Mont-Tendre <i>- ECA versement pour le sinistre</i>		1 449.00				
3558.436	Chalet du Pré Anselme, remboursement de tiers <i>- ECA versement pour le sinistre</i>		16 288.00				30 000.00
431.4361	Remboursement assurances (sinistre)						50.00
431.4362	Remboursement de tiers (dénéigement)		3 886.00		2 500.00		1 946.00
432.436	Remboursement de tiers, éclairage public		42.85				
460.436	Remboursement de tiers (STEP) <i>- Pronovo rétributions photovoltaïque</i>		9 226.20				
66.436	Remboursement protection civile		48.00				48.00
67.436	Remboursement tiers abattoir		1 119.20		3 000.00		1 584.60
810.436	Remboursement de tiers		121.20				242.40
810.4363	Subside E.C.A.						1 800.00
437	Amendes		775.00		500.00		935.00
450.437	Taxe déchetterie (amendes/télécommandes)		775.00		500.00		935.00
439	Autres recettes						3 419.08
20.4390	Recettes diverses						3 419.08
44	PARTS AUX RECETTES CANTONALES		111 403.00		36 000.00		69 819.90
441	Parts aux recettes cantonales		111 403.00		36 000.00		69 819.90
21.4411	Gains immobiliers		111 182.90		35 000.00		69 404.10
22.441	Redistribution du produit de la taxe CO2		220.10		1 000.00		415.80
45	PARTICIPATION, REMB. COLL. PUB		2 735 884.25		2 167 800.00		4 947 282.14

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
451	Canton		663 082.45		100 000.00		4 774 229.64
130.4518	Participations du Canton salaire garde forestier		67 833.00		80 000.00		79 393.00
21.4510	Part RFFA		419.50-				11 897.04
320.451	Subventions cantonale		22 924.95				34 756.60
3212.451	Participation Canton et tiers, "Réserve forestière de Montricher"		6 000.00		20 000.00		
3501.451	Subvention cantonale		84 590.00				
61.451	Réforme de la police, décompte année précédente		119 421.00				61 164.00
72.451	Décompte année précédente, facture sociale		362 733.00				22 141.00
72.4515	Estimation décompte final à recevoir						4 564 878.00
452	Communes et associations comm.		2 072 801.80		2 067 800.00		173 052.50
102.452	Remboursement de tiers		10 001.80		5 000.00		5 053.50
22.452	Plafonnement péréquation		1 803 000.00		1 803 000.00		
22.4520	Péréquation directe, rétrocession		121 100.00		121 100.00		117 382.00
320.452	Participation péréquation "dépenses thématiques"		138 700.00		138 700.00		50 617.00
46	AUTRES PARTICIPATIONS, SUB.		7 716.80		2 500.00		8 238.75
465	Particip., subvention de tiers		7 716.80		2 500.00		8 238.75
320.4650	Remboursement de tiers (carburants)		2 204.65		2 500.00		2 290.90
450.465	Remboursement de tiers (papier, verre)		5 512.15				5 947.85
48	PRELEVEMENTS FONDS, FIN. SPEC.		1 115 560.60		34 700.00		3 652 182.95
480	Prélèvement fonds réserve		1 115 560.60		25 000.00		3 652 182.95
140.480	Prélèvement à réserve investissements		33 214.55				14 577.15
22.480	Prélèvement à la réserve péréquation		1 018 419.00				
3212.480	Prélèvement à la réserve		27 456.85				15 564.80
3213.480	Prélèvement aux financements spéciaux "Information et surveillance, réserves forestières MAVA"				5 000.00		
3501.480.2	Prélèvement à la réserve investissements						3 272 259.95
451.480	Prélèvement à réserve investissement						333 364.05
66.480	Prélèvement sur fonds de réserve		18 938.10				
84.480	Prélèvement sur fonds de réserve énergies renouvelables		17 532.10		20 000.00		16 417.00
481	prélèvement financ. spéciaux				9 700.00		
810.4813	Prélèvement fonds de réserve				9 700.00		
49	IMPUTATIONS INTERNES		731 368.20		771 000.00		731 411.05

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
490	Imputations internes		731 368.20		771 000.00		731 411.05
130.4901	Imputation internes et frais de personnel		720 868.20		760 500.00		721 011.05
3506.490	Imputation interne Loyer "abattoir"		10 000.00		10 000.00		10 000.00
450.4902	Imputation interne sacs poubelles		500.00		500.00		400.00

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	17 793 905.32	17 802 500.29	16 039 550.00	16 045 650.00	21 300 328.36	21 301 723.21
	<i>Excédent</i>		8 594.97		6 100.00		1 394.85

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9	BILAN	26 946 323.12	26 946 323.12	32 816 512.55	32 816 512.55		
91	ACTIF	26 946 323.12		32 816 512.55			
910	DISPONIBILITES	160 633.58		7 022 361.05			
9100	Caisse	2 916.40		2 336.80			
9100	Caisse	2 620.25		2 335.70			
9100.03	Caisse service forêts	296.15		1.10			
9101	Compte de chèque postaux	156 501.09		78 474.79			
9101	Comptes chèques postaux	156 501.09		78 474.79			
9102	Banque	1 216.09		6 941 549.46			
9102	Banque Raiffeisen compte-courant no. 10162.77			1 540 679.78			
9102.2	Banque Raiffeisen,cpte dépôt 1016283	1 216.09		5 400 869.68			
911	DEBITEURS	19 320 727.51		18 124 106.76			
9112	Impôts à encaisser	19 063 097.46		17 961 451.32			
9112.10	Débiteurs : impôts PP - PM - IS	1 655 840.33		443 163.50			
9112.40	Impôt anticipé des contribuables	17 226 730.59		17 246 909.29			
9112.50	ACI solde en notre faveur	180 526.54		271 378.53			
9115	Débiteurs	257 143.95		159 195.44			
9115.2	Débiteurs (facturation informatisée)	212 045.45		128 397.40			
9115.3	Impôt anticipé à récupérer	28 258.05		14 433.94			
9115.4	Domicim c/c Impasse dîme	16 840.45		11 877.55			
9115.5	Domicim,c/c Bourg 9			4 486.55			
9119	Autres créances	486.10		3 460.00			
9119	Compte d'attente	486.10		3 460.00			
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	7 050 382.73		7 412 924.39			
9120	Titres et placements	279 317.33		1 396 810.39			
9120.01	Compte Epargne "abri" no. 10162.04	473.48		373 299.49			
9120.02	Compte épargne sociétaire No. 10162.65	195.75		214 063.48			
9120.03	Compte épargne Banque Raiffeisen no 10162.08	383.72		531 183.04			
9120.05	Part sociale Banque Raiffeisen	200.00		200.00			
9120.06	Postsoleil 3	26 397.38		26 397.38			
9120.10	Actions B.C.V.	52 707.00		52 707.00			
9120.13	SEFA,actions	10 000.00		10 000.00			
9120.14	560 Action romande énergie	14 000.00		14 000.00			
9120.16	Actions SAPJV	169 960.00		169 960.00			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9120	Titres et placements	279 317.33		1 396 810.39			
9120.30	Coopérative Boipac, Echallens	5 000.00		5 000.00			
9122	Prêts	446 500.00		458 000.00			
9122.4	Prêt Société de Tir	35 500.00		37 000.00			
9122.6	Prêt à la Société d'Abbaye "Les Amis Réunis" (2002)	411 000.00		421 000.00			
9123	Terrains & bâtiments	6 324 565.40		5 558 114.00			
9123.00	Terrains et bâtiments du patrimoine financier	534 254.00		534 254.00			
9123.01	Epicerie du Mont-Tendre	1.00		1.00			
9123.02	Vigne	1.00		1.00			
9123.03	Transformation Hôtel Deux Sapins	1.00		1.00			
9123.04	Terrain à bâtir, parcelle Les Oches"	1.00		1.00			
9123.05	Bâtiment de la poste, Achat	1.00		1.00			
9123.06	Immeubles "Résidence des Noyers" préavis 1/2013	2 446 837.15		2 909 337.15			
9123.07	Parking communal "Au Champet", préavis 2/2014	691 755.05		811 755.05			
9123.08	Immeuble "Du Bourg", préavis 06/16	1 020 121.40		1 207 621.40			
9123.09	Immeuble du Bourg préavis 01/20	1 501 592.80		95 141.40			
9123.10	Immeuble Lion d'or préavis 08/2021	130 000.00					
9129	Autres biens patrimoine fin.						
913	ACTIFS TRANSITOIRES	354 255.30		197 596.35			
9139	Actifs transitoires	354 255.30		197 596.35			
9138.01	Compte attente stand de tir (incendie)			85 971.00			
9139	Actif transitoire	354 255.30		111 625.35			
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.00		1.00			
9141	Ouvrages génie civil						
9143	Bâtiments & constructions						
9144	Installations S.I.						
9145	Forêts	1.00		1.00			
9145.0	Forêts	1.00		1.00			
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	60 323.00		59 523.00			
9153	Titres & papiers-valeurs	60 323.00		59 523.00			
9153.3	Parts sociales Société de Tir	1.00		1.00			
9153.4	Actions MBC (780)	1.00		1.00			
9153.5	Actions Valorsa SA (38)	31 200.00		30 400.00			
9153.6	Parts sociales Forestière (60 parts à Fr. 250.-)	15 000.00		15 000.00			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9153	Titres & papiers-valeurs	60 323.00		59 523.00			
9153.7	Actions Holdigaz (85)	5 000.00		5 000.00			
9153.8	Actions Centre Aquatique Région Morges SA (794)	9 121.00		9 121.00			
92	PASSIF		26 946 323.12		32 816 512.55		
920	ENGAGEMENTS COURANTS		2 234 411.76		7 284 782.65		
9200	Créanciers		2 234 411.76		7 284 209.90		
9200	Créanciers		2 234 411.76		7 284 209.90		
9206	Compte-courant créancier				572.75		
9206.4	Décomptes salaires				572.75		
9209	Impôts, compte d'attente						
921	DETTES A COURT TERME		93 204.03				
9210	Banques		93 204.03				
9210.1	Banque Raiffeisen CC N°10162.77		93 204.03				
925	PASSIFS TRANSITOIRES		170 661.45		32 503.30		
9259	Passifs transitoires		170 661.45		32 503.30		
9259	Passifs transitoires		170 661.45		32 503.30		
928	FONDS DE RESERVE		18 722 225.38		19 782 001.07		
9280	Fonds rés. recettes affectées		793 641.56		768 807.70		
9280.45	Fonds de réserve "Taxe au sac, rétrocess. Extraordin."		15 722.98		15 722.98		
9280.46	Fonds de réserves affectées "Egouts et Epuration"		380 279.25		380 279.25		
9280.81	Fonds de réserve affectées "eau"		397 639.33		372 805.47		
9281	Fonds de renouvellement		3 100 000.00		3 100 000.00		
9281.1	Fonds de réserve rénovation bâtiments		3 100 000.00		3 100 000.00		
9282	Fonds de réserve		14 828 583.82		15 913 193.37		
9282.21	Fonds réserve débiteurs douteux		220 000.00		220 000.00		
9282.23	Fonds de réserve Investissements futurs		12 315 024.32		12 348 238.87		
9282.32	Fonds de réserve "Forêts"		195 551.00		195 551.00		
9282.3212	Fonds réserve "Réserves forestières, suivi scientifique"		82 314.15		109 771.00		
9282.3213	Fonds de réserve "Réserves forestières, interventions et information et surveillance"		65 360.20		65 360.20		
9282.50	Réserve générale		840 000.00		840 000.00		
9282.66	Fonds de réserves "abri PC"		261.90		19 200.00		
9282.70	Fonds réserve "dons et legs" (2007)		10 368.75		10 368.75		
9282.72	Fonds de réserve pour la péréquation		781 581.00		1 800 000.00		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
9282	Fonds de réserve		14 828 583.82		15 913 193.37		
9282.84	Fonds énergies renouvelables		318 122.50		304 703.55		
929	CAPITAL		5 725 820.50		5 717 225.53		
9290	Capital		5 725 820.50		5 717 225.53		
9290	CAPITAL		5 725 820.50		5 717 225.53		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
	<i>Total</i>	26 946 323.12	26 946 323.12	32 816 512.55	32 816 512.55		
	<i>Excédent</i>						



Recommandations et suivi pour la Commune de Montricher

Liste des recommandations découlant de l'exercice sous revue

2021 Aucune recommandation pour l'exercice sous revue.

Liste des recommandations découlant de l'exercice sous revue

2020 Aucune recommandation pour l'exercice sous revue.

Suivi des recommandations découlant de l'exercice précédent

2019 Aucune recommandation pour l'exercice précédent.

Suivi des recommandations découlant de l'exercice précédent

2018 Aucune recommandation pour l'exercice précédent.

Rapport de révision

À l'intention du Conseil Communal
Commune de Montricher

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la commune de Montricher, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la municipalité de la commune de Montricher, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux présentant un bénéfice net de fonctionnement de CHF 8'594.97 ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 26 avril 2022



Stéphanie Marques
Expert-réviseur agréée
Expert-comptable diplômée
Responsable du mandat



Vincent Duc
Expert-réviseur agréé
Expert-comptable diplômé

Liste des abréviations :

ACI	Administration cantonale des impôts
APV	Association des paysannes vaudoises
ARASMAC	Centre social régional Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la région de Cossonay-Aubonne-Morges
ASIABE	Association scolaire intercommunale Apples-Bière et environs
ASISEV	Association scolaire intercommunale la Sarraz environ et Veyron-Venoge
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
CBOVD	Chambre des bois de l'Ouest Vaudois
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement cantonal d'assurance incendie
EU	Eaux usées
FAJE	Fondation accueil de jour des enfants
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire cantonal
MAVA	Fondation pour la nature
MBC	Morges-Bière-Cossonay
ORPC	Organisation régionale de la protection civile
PACOM	Plan d'aménagement communal
PM	Personnes morales (sociétés)
SAPJV	Société des auto-transports du Pied du Jura Vaudois
SDIS	Service défense contre l'incendie et les secours
SEFA	Société électrique des forces de l'Aubonne
STEP	Station d'épuration
TPV	Tour du Pays de Vaud cycliste

